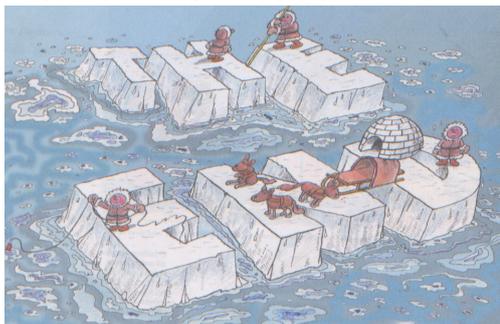


Massif de la Serre : Biarne, Authume, Eclans-Neron, Romange, Menotey, Amange ... et ailleurs 2 et 3
 Reprise des activités à la carrière de Moissey 4
 Dramane Diarra, peintre et paysan Burkinabé 5
 Lutte expérimentale contre la Renouée du Japon 6
 Dossier : Pommes et Croqueurs de pommes ! ... 7 à 10
 Pour un aménagement responsable du territoire 11
 Dole-Tavaux : un succès en trompe l'œil 12
 Notre Dame des Landes : nouveau Larzac ? 13
 Brèves environnement 14
 Loue : Il faut une mobilisation collective pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques 15
 Agenda : les rendez-vous locaux 16

Réchauffement climatique : trop tard pour 2°?



Au rythme actuel, le réchauffement climatique pourrait atteindre au moins 6°C d'ici la fin du siècle

En effet, le taux annuel de réduction des émissions de carbone par unité de PIB nécessaire pour limiter à 2°C le réchauffement climatique a franchi un seuil critique. Il faudrait désormais réduire celui-ci 7 à 8 fois plus qu'actuellement, un niveau jamais atteint depuis 1950. Si l'augmentation de l'intensité des émissions observée en 2010 s'est inversée, la réduction mondiale de seulement 0,7% en 2011 ne représente qu'une fraction de ce qui est prévu par les engagements internationaux visant à limiter à 2°C le réchauffement climatique mondial.

Il est plus que temps de changer de cap ! ➔

Il est plus que temps de changer de cap !

C'est ce qu'ont compris nos dirigeants lorsqu'ils renoncent par exemple aux gaz de schistes, énergie fossile émettrice de gaz à effet de serre dont l'usage retarderait les investissements indispensables dans le renouvelable et la sortie des énergies carbonées. Les temps ne sont plus au développement du transport aérien, ni à Notre Dame des Landes, ni à Dole-Tavaux, pas plus qu'il n'est envisageable de faire vivre le tourisme franc-comtois à grand renfort de canons à neige sur le Mont d'Or ! La crise que nous traversons, économique, sociale et environnementale, peut accoucher d'un nouveau monde ... A condition d'ouvrir les yeux en grand et d'admettre qu'il faut repenser le progrès.

■ Pascal Blain,
président de Serre Vivante



**Journal d'information du massif de la Serre
édité par l'association Serre Vivante**

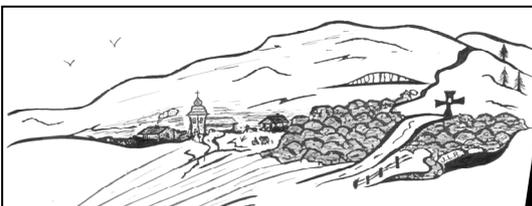
39 290 MENOTEY - Mèl: serre.vivante@wanadoo.fr
Web : <http://perso.orange.fr/serre-vivante>

ISSN 2112-8073 Tirage : 5.500 exemplaires

Conseil d'Administration : Pascal BLAIN, président,

Menotey, Jean-Claude LAMBERT, vice-président, Romange, Christine van der VOORT, secrétaire, Nicolas ROQUES, trésorier, Dole, Christian LANGLADE, Amange, Charly GAUDOT, Brans, Marie-Thérèse BLANCHON, Frasnès-Meulières, Laurent CHAMPION, Chevigny, Bernard HOSTEIN, Dole

Merci à Monique et Sylvie pour leur relecture attentive !



Journal d'information
semestriel du Massif de la Serre

**VOS RENDEZ-VOUS
AVEC SERRE VIVANTE**

SERRE VIVANTE

ISSN 2112-8073

**AUTOMNE 2012
n°37**

Bonne lecture à tous !



SEMAINE EUROPÉENNE
DE LA RÉDUCTION
DES DÉCHETS

Achats futés = Moins de déchets !

De nombreuses animations **du 17 au 25 novembre** avec l'implication des enseignes locales (Cora et Intermarché)



Les membres de l'association « les amis de la nature » participent à nos côtés à la sensibilisation du public durant cette semaine. C'est le cas également du SICTOM de la zone de Dole, de l'ALCG et de CoopAgir qui organisent des visites et présentations de leurs activités.



Sur le chemin de St Jacques
Mercredi 5 décembre, 20h30
salle des fêtes de Dole

... Pour le bonheur et pour la science

Du 25 juillet au 16 novembre 1999, les trois Ma (Manola, Madeleine et Marcelle, leur chienne) ont cheminé de Bonboillon (30 km de Besançon) à St-Jacques de Compostelle... pour le bonheur et pour la Science. Ce périple - rêve de trente ans - fut doublé d'une étude paysagère tout au long du chemin. Tandis que Madeleine Griselin, chercheur au CNRS, engrangeait le paysage à partir de photographies, à la manière systématique des géographes de Besançon (laboratoire THÉMA), Manola Salvador, pour les besoins de la Science, peignait chaque jour le paysage de son choix, son « coup de coeur ». 2 000 km à pied, 110 jours de marche vers l'ouest, sur le premier itinéraire culturel européen devenu un incontournable de la marche au long cours : le reportage sonorisé de Madeleine Griselin, agrémenté des photos des deux pèlerins et des aquarelles de l'artiste, nous entraîne dans une aventure humaine, forte, riche en rebondissements. Dans le sillage des pèlerins de l'Histoire, on découvre la richesse architecturale des édifices romans mais aussi une double page de géographie par les paysages traversés, dans un bain de paix et de sérénité : une belle tranche de bonheur !

Gratuit, pour tous

**Jeudi
17
Janvier
à 20h30**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SERRE VIVANTE
INVITATION
à la mairie de Menotey**

L'AG, temps fort de la vie de notre association ...

Reflète de l'année écoulée, c'est aussi le rendez-vous de tous pour évoquer l'actualité du massif et bâtir de nouveaux projets. L'AG s'achèvera autour du verre de l'amitié. Venez nombreux !

■ MASSIF DE LA SERRE

■ Biame, un refuge tout neuf pour les animaux

Les animaux ont pris leur quartier dans le nouveau refuge de la SPA de Dole et sa région, route de Sampans.

Le nouveau refuge peut accueillir jusqu'à 49 chiens et 60 chats. Le déménagement s'est déroulé les 19 et 20 octobre, l'inauguration le samedi 17 novembre.

■ Authume, la résidence du bois vous attend



Photo : Noëlle Gauthier

En 1987, la commune d'Authume s'est lancée dans la construction d'une vingtaine de logements destinés à l'accueil des gendarmes du peloton autoroutier.

Vingt-quatre ans plus tard, une page se tourne avec leur intégration à la caserne de Dole. Les logements ainsi libérés sont désormais disponibles pour des familles avec enfants (la municipalité veut maintenir toutes les classes du groupe scolaire). Quinze appartements sont déjà reloués, apportant 19 nouveaux élèves, quatre sont encore disponibles.

► En savoir ►> mairie 03 84 82 29 70

■ Authume, la maison des Choupinous

Depuis juin 2012, une loi encadre le fonctionnement des maisons d'assistantes maternelles (MAM).

Authume a décidé de faire confiance à Laure Vierjan, Aurore Trevaux et Marjorie Rossin, regroupées en association pour ouvrir la Maison des Choupinous dès juin 2013. Un logement de la résidence du bois sera aménagé et équipé par la commune pour permettre aux trois assistantes maternelles de concrétiser leur projet d'accueil pour 12 enfants de 0 à 3 ans.

■ Authume, bientôt une maison de santé



Depuis l'automne 2009, l'association « Authume Santé », regroupant des représentants de la municipalité et des professionnels réfléchit à la création d'une maison de santé pluridisciplinaire de manière à maintenir et améliorer l'offre de santé sur la commune.

Le projet se réalise aujourd'hui dans la rue Patot. Serge Roux, architecte, assisté par la Société Comtoise d'Aménagement et de Développement (SOCAD), coordonne les travaux dont l'achèvement est prévu en juin 2013. Le coût total de l'opération s'élève à 913 000 € HT, financé par la commune avec un soutien de l'État (357 000 €) et du Conseil général (13 950 €). L'engagement communal sera couvert peu à peu par la location des lieux aux professionnels de santé. Déjà 2 médecins,

2 infirmières et un cabinet de kinés envisagent d'intégrer la structure qui reste ouverte à d'autres professions.



Depuis 1996, Alain Goy a décidé d'assurer la sauvegarde de contes faisant intervenir les arbres forestiers en réalisant une collection de livres pour enfants.

Son cinquième opus intitulé « Le grand voyage » raconte le périple d'un petit chêne qui a voulu voir les montagnes et la mer... Une belle invitation à le suivre dans ce parcours initiatique et pédagogique car les pages de complément en fin du livre recèlent bien des surprises! Il inclut un CD audio, comme les précédents.

■ Des éoliennes pour le Grand Dole ?



Finalisée en juillet, l'étude du potentiel éolien a identifié une dizaine de zones de faisabilité : Amange, Biame, Champvans, Lavans-lès-Dole, Rainans ou encore Romange.

En phase avec les engagements nationaux du Grenelle de l'environnement, les élus ont voté jeudi 8 novembre à l'unanimité, moins deux abstentions, la prise de compétence en vue du dépôt d'une Zone de développement éolien (ZDE). L'heure est donc maintenant à la concertation avec les communes concernées.

■ Eclans-Nenon, agir pour la biodiversité

Le conseil municipal d'Eclans-Nenon a décidé de favoriser la biodiversité sur la commune.

Depuis trois ans, un terrain de la commune laissé en friche a permis de mettre en place plusieurs initiatives. En janvier 2012, les habitants de la commune ont pu participer à l'installation de plusieurs nichoirs construits par l'un d'entre eux grâce à des plans fournis par l'association Dole Environnement. L'ouverture de ces nichoirs à l'automne a permis de vérifier la présence de plusieurs nids d'espèces d'oiseaux qui fréquentent nos potagers et qui sont des auxiliaires des jardiniers dans la lutte contre les insectes parasites. En novembre 2011, grâce au conseil de l'association des croqueurs de pommes et à la participation d'une quinzaine d'habitants, dix arbres de variétés régionales de pommiers (Calville, Joli bois, Violette de Monbelliard...) ont été sélectionnés puis plantés. Ce sont des pommiers plein vent qui devraient produire leurs premiers fruits dans une dizaine d'années mais qui peuvent vivre pendant 80



ans. Leurs vieilles branches offriront alors des refuges naturels pour les oiseaux et les insectes. Toujours avec l'aide de l'association des croqueurs de pommes, une soirée de détermination a aussi été organisée à la salle des fêtes. A l'issue de cette soirée, quatre variétés locales de pommes ont été repérées puis greffées et huit arbres demi-tige ont été plantés avec la participation d'habitants d'Eclans-Nenon en novembre 2012. Nous pourrions savourer leurs premiers fruits dans cinq ou six ans. Entre temps, les habitants auront à nouveau l'occasion de se retrouver pour la taille et l'entretien de ce verger conservatoire. Il est clair que ces actions sont "une goutte d'eau" face à la destruction de plusieurs haies en 2011 et 2012 mais elles contribuent tout de même à une prise de conscience de la nécessité de protéger la biodiversité y compris sur notre territoire.

■ Hervé Prat

■ Romange, nouveau groupe scolaire



Romange accueille le nouveau groupe scolaire décidé par six villages de l'agglomération du Grand Dole : Auxange, Lavans-lès-Dole, Lavangeot, Malange, Romange, et Vriange.

Dans un an, 130 enfants accueillis auront à leur disposition les bâtiments qui sont en construction au centre du village. Deux classes de maternelle, trois classes élémentaires, un accueil en dehors du temps scolaire et pendant les vacances, un restaurant scolaire, le tout sera construit aux nouvelles normes : basse consommation énergétique. La géothermie apportera la plus grande part de la ressource énergétique. Le SIVOS du Val des Angès-Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire- et le Grand Dole seront maîtres d'ouvrage associés pour mener à bien cet important projet structurant entre Serre et Doubs. Le coût des travaux est de 3 M€, avec 1 M€ de subventions et 519 000 € (19%) du Grand Dole pour le périscolaire. Le souhait de tous : un hiver serein pour aider les 17 entreprises partenaires à réaliser ce projet dans les temps.

CERISE GRIOTTE

Une association consacrée à la médiation animale.

Cela fait maintenant plus d'un an que Cerise, le chien, Hénaïf, le cobaye, et Aline Aublé, leur maîtresse, interviennent dans différents établissements de soins de la région doloise. L'année écoulée les a confortés sur les bienfaits des Activités Associant des Animaux (AAA) : bienfaits psychomoteurs, travail de mémoire, valorisation de l'estime de soi et surtout maintien du lien social grâce à la médiation animale. Afin de pérenniser ces actions, une association est née. Améliorer le quotidien des personnes isolées par la maladie, le handicap ou la vieillesse, et favoriser le bien-être grâce à la zoothérapie en sont les principaux objectifs

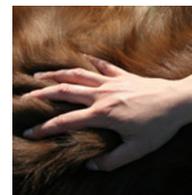
► En savoir ►>

<http://www.cerisegriotte.fr>

Siège: 5 rue du Baco, 39290

Menotey/Tel : 06 27 81 48 41

Courriel : association@cerisegriotte.fr



■ La grotte des Gorges livre quelques secrets ...



La grotte des Gorges s'ouvre dans un petit vallon situé en bordure du flanc sud-est du massif de la Serre, sur le territoire de la commune d'Arange.

Lors de premières prospections effectuées dans le cadre d'un Programme Collectif de Recherches sur la «Gestion des matières premières et l'implantation humaine autour du massif de la Serre», des tracés gravés ont été repérés au plafond, suivis par d'autres découvertes l'année suivante. Ces découvertes en paroi ont été complétées par d'autres sur blocs qui élargissent l'éventail graphique du site. De plus, elles s'appuient sur des ossements et quelques pièces en silex, qui constituent un contexte archéologique précieux pour le calage chronoculturel des gravures.

Une grotte ornée exceptionnelle

Ces témoignages, authentifiés et reconnus par plusieurs spécialistes, ont conduit à la reconnaissance d'une grotte ornée dans un territoire qui jusqu'ici en était dépourvu. Les recherches menées par l'équipe ont en effet révélé la présence de nombreux ensembles gravés, et parmi eux plusieurs représentations animales, en paroi mais aussi sur l'un des blocs gravés.

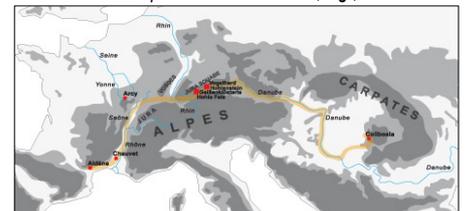
Un site inédit, à l'interface des territoires symboliques aurignaciens (*)

Ces manifestations pariétales et mobilières plaident thématiquement et stylistiquement pour une attribution chronologique du dispositif orné à une phase ancienne du Paléolithique supérieur. Attribution corroborée par le matériel retrouvé en place, et par des datations obtenues sur plusieurs ossements. Les représentations identifiées sur les parois et blocs, cheval, mégacéros et félins, ainsi qu'une petite tête d'ours sculptée sur os, font écho au bestiaire des grottes de Roucadour, de Chauvet et à l'art mobilier du Jura souabe (dans le sud-ouest de l'Allemagne). Elles viennent ainsi, en complément du contexte archéologique, apporter un éclairage nouveau sur la circulation des symboles et des thèmes à l'Aurignacien, et placent la grotte des Gorges à un carrefour possible, entre les sites rhénans d'une part, et les grottes ornées du sud de la France d'autre part.



lion en ivoire, L : 2,5 cm Vogelherd (Jura Souabe)

■ Serge David, Romain Pigeaud, Stéphane Petrognani, Eric Robert, Florian Berrouet. Colloque 8^e commission de l'UISPP, Liège, 29-31 mai 2012



Sites aurignaciens du "style Chauvet" et probable voie de communication entre eux

* La culture aurignacienne se développe au moment où l'homme moderne (Homo Sapiens), sans doute arrivé du Proche-Orient, colonise l'Europe, il y a 40 000 ans.

■ Découverte gallo-romaine ...

Il n'est pas fréquent de retrouver des stèles funéraires de l'époque gallo-romaine. Sur la région Doloise, une dizaine seulement est répertoriée. La dernière aurait été découverte à Menotey, lors des travaux au centre du village. Elle réapparaît aujourd'hui aux haras de Moissy incorporée dans un mur de soutènement ...



Dans la grande majorité des cas, ces stèles sont ornées de figures humaines. Les représentations sont souvent des évocations du défunt, de son âge et de son métier ... Ces monuments témoignent de la vie quotidienne (objets, costumes...). La stèle funéraire découverte à Menotey, date de la fin du II^{ème} siècle après J. C. De type « maison », à fronton triangulaire, elle est taillée dans un bloc de calcaire blanc. Son excellent état de conservation offre à voir le visage du défunt qui porte au cou un torque, collier d'abord porté par les Celtes puis, à titre honorifique, par les soldats romains. Faut-il y voir l'empreinte d'un chef de guerre ? Le cartouche, parfaitement dessiné, est caractéristique de l'époque. Malheureusement, celui-ci ne porte aucune inscription lisible.

■ Maurice Humbert

■ Chevigny, un magasin neuf pour la coop !

La coopérative fromagère de Chevigny propose en vente directe fromages et autres produits laitiers.



Hier à l'étroit dans ses murs, le magasin de la coop est maintenant situé dans de nouveaux locaux, face à la fromagerie. Accueil, qualité et service restent la règle pour le personnel qui vous attend pour découvrir ce nouveau cadre chaleureux et fonctionnel. Ouverture mardi, mercredi et jeudi de 10h à 12h et de 16h à 19h, vendredi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

■ En savoir +> 03 84 79 07 52



Si de nombreux jeunes qui ne trouvent pas leur place dans l'enseignement classique sortent du système scolaire sans diplôme, la majorité d'entre eux apprennent plus facilement quand ils expérimentent avant d'appréhender la théorie.

Par ailleurs certains secteurs d'activités sont en manque de mains d'œuvre. C'est pourquoi l'association ECCOFOR a créé Juralternance, une école de production où des professionnels vont initier ces jeunes à leurs métiers, offrant un lieu d'intégration progressive à la vie professionnelle et adulte. Dans ce garage conçu pour eux, la clientèle a un service de qualité garantie par le professionnalisme des formateurs et l'opportunité de faire vivre un beau projet solidaire. Tout cela pour un coût identique à d'autres enseignes !



Photo : Maurice Humbert

► Contact : 8 rue Jacquard - 39100 DOLE
Tel : 0980 903 705 www.eccofor.fr

■ Thervay, Le moulin du Gravelon en film

Notre bulletin n°33 vous informait à l'automne 2011, d'une découverte majeure pour la connaissance de la



meunerie

Deux moulins hydrauliques ont été découverts lors des travaux LGV à proximité du lit du Gravelon, petit affluent de la rive gauche de l'Ognon, tout près de la grange du Colombier, dépendance de l'abbaye cistercienne d'Accey. Réalisé par Dominique Adt, ce documentaire de 30 minutes retrace la reconstitution d'un des deux moulins datant du XII^{ème} siècle. Grâce à des images des fouilles, à la réalisation d'une maquette à l'échelle 1/2 par Lionel Grillet, et à la reconstitution historique de la vie du moulin avec des bénévoles, on apprend une foule d'informations sur cette passionnante découverte.

► En savoir +> <http://www.youtube.com/watch?v=VU2Z80a3cZs>

■ Les collégiens explorent la Serre

Le Sivom de la Serre, pour sensibiliser les jeunes à la vie de la forêt, finance depuis plusieurs années des animations organisées par l'ONF.

Les quatre classes de 6^{ème} du collège Jacques-Prévôt de Pesmes encadrées par leurs professeurs de SVT ont découvert le massif de la Serre mi-juin au cours de 2 demi-journées en forêt. Sous la conduite des agents de l'office et d'un archéologue, ils se sont intéressés aux différentes essences forestières, à la faune, à la micro-faune du sol, qui dégrade, transforme et enrichit la forêt, mais aussi à la géologie très particulière du massif et aux anciens sites d'extractions de meules en grès.

■ MOISSEY

■ Place de la mairie : pôle culturel et d'agrément

Après la cérémonie commémorative du 11 novembre, l'appentis couvert de tuiles conçues selon la tradition gallo-romaine a été inauguré place de la Mairie sur le mur des « Marronniers » par M. Michel Delhay, Maire, accompagné de René Delmas, ex-adjoint et initiateur du projet culturel de la place et d'Isabelle Perrin, adjointe qui en a coordonné la réalisation et l'a présenté au public mettant aussi en relief l'environnement paysager, œuvre de Mme Arlette Delmas.

C'était la dernière réalisation visant à donner à cette place son caractère de mémoire, au-delà du monument aux morts, du patrimoine géologique et artisanal de la Commune, mais également un pôle convivial, ludique et culturel. Cet appentis a été réalisé en vieux chêne par M. Lopez, de Falletans, et couvert par M. Marcel Richard de Moissey avec un assemblage de *tegulae* (tuiles plates) et d'*imbrices* (tuiles canal) à la manière antique fabriquées artisanalement par M. Fabrice Charlier, archéologue. Cet appentis sert d'abri à un panneau explicatif relatant l'histoire de la tuilerie, les techniques de fabrication des tuiles et de leur cuisson. La tuilerie gallo-romaine datée des 1^{er} et 2^{ème} siècles de notre ère a été découverte route d'Auxonne par Luc Jaccottey, archéologue, lors des travaux d'enfouissement de la conduite d'éthylène en 2000. Les fouilles conduites par Fabrice Charlier et Luc Jaccottey, en 2001 et 2006, ont conduit à l'étude de fours de tuiliers dont un, peu fréquent, avec deux alandiers et deux petits fours de potiers. La zone a été récemment enfouie par mesure de sécurité et de préservation pour des études ultérieures avec les déblais de la nouvelle station d'épuration en cours d'achèvement de l'autre côté de la route d'Auxonne. Un autre panneau inauguré ce jour-là, œuvre de M. Christel Poirrier, webmestre du site internet www.Moissey.com, retrace par le texte et les photos l'histoire de la carrière d'eurite, ce matériau recherché pour ses qualités de dureté sur les bandes de roulement routier. Un bloc offert par la Société des Carrières de Moissey est placé à proximité. Ces deux nouveaux témoins viennent compléter ceux déjà existant : d'une part le panneau résumant l'histoire des meules d'arkose de la Serre, dont deux meules sont présentées derrière. Cette roche de quartz feldspathique a été utilisée pour le broyage des céréales ou des oléagineux par les familles depuis le Néolithique, il y a six mille ans ou les minoteries jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. Et, au centre sur le sol de la place, un cadran solaire analemme, conçu et réalisé par René Delmas en 2009, composé d'une couronne elliptique de 24 plots horaires et d'une plaque centrale scindée en deux colonnes de six emplacements attribués aux mois de l'année. Pas de style mobile, trop dangereux, le gnomon (l'aiguille) est simplement l'ombre du témoin placé à l'endroit adéquat de la plaque centrale (voir panneau réalisé par l'auteur et Isabelle Perrin pour la décoration zodiacale). La décoration florale et des bancs accueillent des visiteurs en quête de quiétude ou de halte sur le long chemin emprunté par les pèlerins sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. La vieille place moyenâgeuse aux marronniers malades des années 90 est devenue grâce aux politiques volontaristes des municipalités de MM Chauvin et Delhay et aux subventions providentielles de l'ATSRS, un cœur de village digne de ce nom.

■ René Delmas



Photo : Arlette Delmas

Le 5 octobre 2012, M. Yves Pernot (pdg) et M. Philippe Toffolini (société SCREG, co-gérant) ont installé le comité de suivi de l'activité de la carrière de Moissey tel que prévu par l'arrêté préfectoral 2011-51 du 27 décembre 2011. C'est ce document qui autorise la reprise de l'activité de la carrière jusqu'en 2016, période incluant 18 mois pour la remise en état du site. Le comité défini à l'article 34 de cet arrêté est en charge du « suivi des modalités d'exploitation et des impacts associés » mais aussi des « modalités de remise en état proposées dans les études d'impacts et d'incidences ».

Pour un fonctionnement efficace et une représentation de tous les acteurs concernés, les gérants de la société des carrières de Moissey ont retenu la composition suivante : 2 représentants du CG39, 4 de Moissey, 4 d'Offlange, 1 d'Amange, 1 de Peintre, 1 pour le site Natura 2000, 1 pour Jura Nature Environnement, 1 pour Serre Vivante, 1 pour la fédération de chasse, 1 pour l'ONF, 1 pour la DDT 39, 1 du Grand Dole. M. Pernot répondant à la question de M. Lambert, précise que ce comité se réunira annuellement, sauf besoin spécifique.

Un redémarrage progressif de l'activité en 2012

Jean-Louis Dengerma, directeur de la société, présente la situation de la carrière qui a réalisé d'importants travaux rendus nécessaires après l'interruption de l'activité. L'investissement est de l'ordre de 400 k€ (concasseur, transformateur, brumisation). Ces nouvelles machines ont nécessité de nombreux tests et réglages, en particulier le concasseur aujourd'hui complètement automatisé. Cela a permis de ne pas remplacer la personne qui tenait ce poste après son départ en retraite. Deux postes et demi antérieurement affectés au défrichage n'ont également pas été remplacés et l'effectif de la société est donc aujourd'hui réduit à 15 personnes. Le bassin de décontamination situé près du terrain de football sera réaménagé après concertation avec la commune. Les travaux pourraient être supervisés, voire réalisés, par l'ONF après information du gestionnaire Natura 2000. De fait, l'installation n'est complètement opérationnelle que depuis juin 2012. Les transports de matériaux ont donc été très limités. M. Dengerma précise que 30 000 tonnes ont transité par Amange, 4 500 tonnes par Peintre, et 20 000 tonnes par l'autoroute. 95 % des tonnages sont transportés par des transporteurs autres que la SET PERNOT et il est bien difficile de leur imposer quoi que ce soit ...

“ Les transports de matériaux ont été très limités ... ”

L'aménagement d'un rond-point aux Epenottes pour aller vers Besançon n'est toujours pas engagé. Au sujet du projet de déviation de Moissey, M. Troncin précise que le dossier a pris du retard et qu'il attend maintenant l'avis de l'Autorité Environnementale ... Pour le carrier, c'est parce qu'il est très difficile d'anticiper les livraisons qu'il est difficile de les organiser afin de limiter les nuisances. Il estime les besoins spécifiques du Jura à 150 000 tonnes de béton bitumineux (enrobés) par an. Le recours à des matériaux recyclés a été testé par le Conseil Général mais les volumes restent encore très faibles. Ceci n'est pas faisable partout, il y a des limites techniques à respecter pour garantir la qualité des travaux, et implique des modifications techniques à apporter sur les outils de production ... La réduction de la vitesse aurait sans doute une incidence sur les consommations de granulats mais M. Dengerma rappelle que ce sont principalement les poids lourds qui usent les chaussées ! Pour lui, la réduction de vitesse aurait donc essentiellement un effet sur la consommation de carburant et l'émission de Co2.

Vers une nouvelle demande, à l'intérieur du périmètre ?

Le directeur présente des photos du site ainsi que le film d'un tir de mine. M. Barbier, Maire d'Offlange saisit l'opportunité d'une vue qui montre toutes les zones déjà revégétalisées pour évoquer le courrier qu'il a adressé au préfet. Convaincu que les matériaux de découverte disponibles en trop faible quantité ne suffiront pas à la construction d'une digue pourtant nécessaire pour sécuriser la conduite d'eau potable de sa commune, il pense qu'il faudra envisager une prolongation de l'autorisation au-delà de 2016. Ce serait le moyen de produire les matériaux indispensables aux travaux, sans détruire toutes les parties déjà remises en état, et ce en maintenant le périmètre d'exploitation au site actuel. Les responsables de la carrière de Moissey ont déjà engagé une réflexion en vue de formuler une nouvelle demande d'autorisation. Des sondages sont nécessaires pour préciser les volumes en présence : besoins en matériaux d'appoints, volume de découverte gréseuse, volume de gisement exploitable ... Ces investigations seront réalisées prochainement et les résultats présentés à la prochaine réunion du comité de suivi. Rendez-vous est pris à la belle saison en 2013, pour une réunion qui se tiendra sur le site de la carrière. ■

■ Dramane Diarra, peintre et paysan Burkinabé



■ Bénédicte Rivet

L'Afrique est souvent mystérieuse et méconnue ... Venu de Bobo Dioulasso au Burkina-Faso pour 2 mois jusqu'au 15 décembre, à l'invitation de RéCiDev et des « amis de dakoenadia de bozodoma », Dramane Diarra nous parle de ses deux facettes de peintre et paysan, reliées par un même thème : travailler la terre, peindre avec la terre, protéger la terre.

L'artiste-peintre

Peintre, il l'est depuis longtemps. Ayant dû abandonner ses études faute de moyens, il se consacre à la peinture en autodidacte à partir de 1997. Il pratique notamment le Bogolan technique traditionnelle dans cette partie de l'Afrique de teinture de tissu à base d'argile et de pigments naturels, la peinture reste abstraite avec des références symboliques. Dramane peint aussi avec des techniques contemporaines comme l'acrylique. En Franche-Comté, il expose, présente sa façon de travailler et anime des ateliers pour enfants et adultes.

Expositions : librairie Passerelle à Dole et à Besançon dans le cadre du festival « Lumières d'Afrique » au centre diocésain du 10 au 29 novembre

Le paysan

Dramane Diarra a acquis il y a 4 ans environ un terrain d'un hectare à une quinzaine de km de Bobo Dioulasso, capitale économique du pays. Son but, en plus d'apprendre le métier de paysan, est d'expérimenter une agriculture sans pesticides et autonome et de créer un lieu d'écotourisme. Il a fondé une association « dakoenadia de bazodoma » ce qui signifie « l'entente est parfaite derrière le fleuve », avec des paysans du coin. Ensemble, ils cultivent la terre et produisent céréales, haricots... Dramane est en lien avec l'association « Terre et humanisme » de Pierre Rabhi dont il attend échanges et conseils sur l'agroécologie.

fait une démonstration de peinture à l'argile sur tissu avec des pigments naturels et a expliqué la signification de certains signes graphiques. Les enfants ont beaucoup participé, posé de nombreuses questions. Que l'on puisse peindre avec de la terre, utiliser ses mains les a particulièrement fascinés. ■

Le bogolan :



Le mot vient du bambara « bogo », la terre, et « lan », avec. Il désigne à la fois le tissu et un style particulier de teinture. Cette technique est très ancienne au Mali, au Burkina et en Guinée. Après une teinture de base obtenue avec de la terre de couleur ocre, les tissus sont travaillés avec des teintures à bases minérales ou végétales. Chaque signe détient une signification précise.

Rencontre avec les élèves de l'école de Moissy

Les élèves du CE2 au CM2, correspondent déjà avec une école du Burkina Faso, à Fada N'Gourma. La rencontre avec Dramane une journée entière a été l'occasion de mieux connaître le pays. Après une présentation générale de son pays, Dramane a montré à l'aide d'un diaporama, la construction de cases en terre et toit de chaume réalisée sur son terrain. Les briques de terre sont façonnées par les paysans eux-mêmes à partir de la terre du terrain, séchées, montées en murs. Une structure en bois sur laquelle sont fixées des chaumes forme le toit. Ce type de maison est très bien isolé tant du froid que du chaud. L'après-midi, Dramane a

Le CRIC propose :

► Deux journées d'initiation à la technique du bogolan et de la peinture à base de pigments naturels avec Dramane Diarra les 24 et 25 novembre à la salle des fêtes de Chevigny à partir de 10h. Les ateliers s'adressent aux adultes et enfants de plus de 9 ans. Prévoir la journée car il y a des temps de séchage entre les applications ; prévoir aussi un repas tiré du sac le midi. On pourra travailler à plusieurs sur un support ; on pourra travailler avec les mains ou avec des outils (apporter des pinceaux brosse)... Participation : 15€ pour les adultes.

► Une soirée rencontre avec des Burkinabés à propos de leurs projets : Jocelyne Thiombiano et Dramane Diarra samedi 24 novembre à partir de 20h. Jocelyne Thiombiano est présidente de l'association des Burkinabés de Bourgogne. Elle anime un projet de correspondance et de reconstruction de classes paillottes d'une école.

► En savoir +> Bénédicte Rivet à Moissy, 03 84 70 35 79, Mail : fermedelaubepine@orange.fr

■ Serre-les-Moulières : même pas peur (du noir) !

La pollution lumineuse, c'est la dégradation de l'environnement causée par l'excès d'éclairage artificiel visible en extérieur. Pour tant des solutions simples permettent de limiter l'impact de l'éclairage extérieur sur la vie nocturne. Et d'économiser l'énergie.



L'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) a répertorié plus de 6000 communes en France qui pratiquent une extinction de l'éclairage public

en milieu de nuit. Depuis avril dernier c'est le cas de la commune de Serre les Moulières. Nous ferons un point avec la municipalité sur cette première année de pratique dans notre prochain bulletin. Couper l'éclairage en milieu de nuit permet d'économiser l'électricité, le matériel et la maintenance : en éteignant

l'éclairage public entre 23h et 5h, le nombre d'heures d'éclairage passe de 4 000 à 2 000h par an et la facture se trouve divisé par 2 ! ■

► En savoir +><http://www.anpcen.fr>
A voir : <http://sciences.blogs.liberation.fr/home/2012/03/la-nuit-europeenne-de-plus-en-plus-polluee.html>

■ NOS ACTIVITÉS

■ Un avenir pour l'automobile ?

reconversion d'une usine d'équipement automobile à Vénissieux dans le Rhône.

Souhaitant arrêter la fabrication de pompes à injection diesel sur ce site mais préserver l'emploi, la société allemande Bosch a investi 25 millions d'euros et confié à sa filiale Bosch Solar Energy l'installation de chaînes de montage de modules photovoltaïques. Les 200 emplois du site assemblent maintenant les cellules Bosch produites en Allemagne et fournissent 2 000 modules solaires par jour. Le site de Vénissieux devrait réaliser 70 millions de chiffre d'affaires au terme de sa première (petite) année de fonctionnement, une montée en puissance est prévue en 2013, ce grâce notamment à l'obtention d'importants contrats auprès des grands « énergéticiens » français (GDF Suez..).

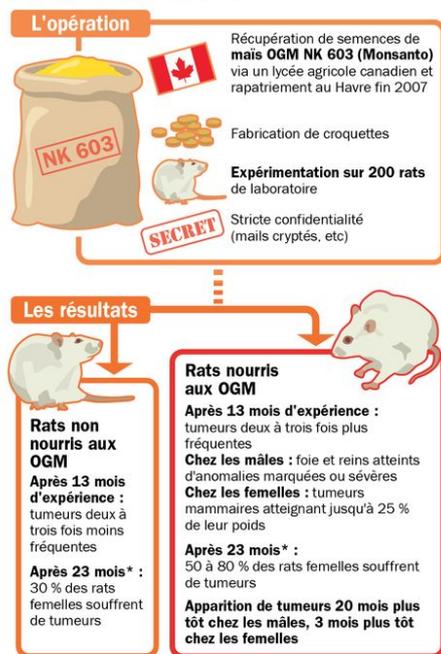
et de deux !

Sunpower, société franco-américaine détenue majoritairement par Total, a inauguré en juin dernier sa première usine française à Porcellette en Moselle. 80 emplois ont été créés en vue d'assembler un total de 150 000 modules par an, destinés au marché européen. Comme Bosch, la société mise sur la qualité et le haut de gamme.

Qui aurait imaginé qu'en cette période de crise de surcapacité mondiale et de délocalisation massive en Asie, des usines de modules photovoltaïques s'installeraient en France ?

► **En savoir +>** <http://www.bosch-solarenergy.fr>
et <http://www.sunpowercorp.fr>

OGM : l'étude "In Vivo"



La publication de l'étude toxicologique à long terme par l'équipe du professeur Gilles-Eric Séralini conclut à la toxicité d'un maïs OGM tolérant au Roundup et du Roundup lui-même, l'herbicide le plus utilisé au monde.

Face à la gravité des conséquences sanitaires possibles, 130 ONG exigent la transparence et réclament la suspension provisoire des autorisations du Maïs NK603 et du Roundup.

■ Plantes invasives, lutte expérimentale contre une station de Renouée du Japon



■ Vincent DAMS, Chargé de mission & animateur nature (JNE)

La renouée du Japon est une plante exotique à tendance invasive qui pose de sérieux problèmes quant à la préservation de la biodiversité, mobilisant les associations environnementalistes, impliquant les services départementaux chargés de l'entretien des accotements routiers.



Un chantier éco volontaire

Le 13 mai 2012 à Menotey, une journée "Sensibilisation à la renouée du Japon et aux moyens de lutte" a été organisée par Jura Nature Environnement et Serre Vivante à destination de la population locale. Après une balade de découverte des différentes stations connues sur la commune, une action de lutte a été initiée en bordure de la plateforme de stockage de matériaux utilisés par le Service des Routes Départementales. Les éco volontaires ont procédé à un arrachage des tiges et de leur système racinaire superficiel en prenant soin de les séparer, les tiges étant mises en tas pour séchage puis brûlage sur site, les racines étant mises en sac pour un traitement par incinération. Cette station a fait l'objet d'une intervention motivée par sa situation en bordure d'un espace naturel intéressant, en l'occurrence un boisement à tendance humide, et de la possibilité de la mise en place d'une action de lutte expérimentale associant le Service des Routes Départementales de Moissesey.

Le service routier de Moissesey passe à l'action

Suite à cette première action, Jura Nature Environnement a rencontré M. Jolimoy, responsable du service routier, lors d'une visite sur site et il a été convenu d'une nouvelle action afin de limiter l'extension de la renouée du talus jusqu'au boisement et dans la végétation herbacée périphérique. Il s'agissait de couper les liens entre la "station mère", présente sur le talus en gravier qui matérialise la limite de la plateforme, et la "station fille" qui plonge dans la pente en contrebas. C'est aujourd'hui chose faite : les services du Conseil Général ont déplacé le talus de gravier "contaminé" sur la plateforme de dépôt en le mettant en retrait sur la zone enrobée imperméabilisée. Cette station se retrouve donc isolée et devrait végéter puisque n'ayant plus ses rhizomes dans un substrat nourricier, et ne pourra plus aider le reste de la station à se développer par transfert des nutriments. Une attention particulière a été portée lors de l'opération pour limiter la chute des graviers en contrebas de la pente qui constitue un substrat favorable au développement de la renouée. Les matériaux de cette zone "contaminée", source potentielle de nouveaux foyers sur le territoire, ne devront plus être utilisés à titre de remblais.

Soutien du Grand Dole à l'expérimentation

Dans le cadre de sa politique « trame verte et bleue », l'agglomération soutient les initiatives associatives expérimentant des moyens de lutte et construites sur une base partenariale avec les acteurs locaux. Suite à cette action, réalisée par le SRD de Moissesey, deux actions seront mises en place par JNE et son association fédérée localement, Serre Vivante : le suivi de la station mère pour étudier son comportement et son épuisement, souhaité, année après année. Eventuellement, un arrachage des tiges annuelles sera réalisé pour accélérer son déclin. Le suivi de la station fille et la poursuite de la lutte par un arrachage ponctuel des tiges de renouée mais aussi et surtout par la plantation d'essences arbustives et arborées locales (viome obier, sureau noir, frêne élevé, etc.) en contrebas de la pente et sur celle-ci dans le but de la concurrencer. Un suivi de la recolonisation naturelle de la pente par la végétation autochtone (semis, lierre, etc.) sera également effectué. Cette action expérimentale donne lieu à une étude du comportement de la plante vis à vis d'un changement de son milieu et d'une augmentation des contraintes biologiques. Si elle ne préjuge hélas pas de l'éradication complète de la plante, elle permet de mieux affiner des moyens futurs de lutte naturelle potentiellement généralisables. ■

Histoire de pommes ... et de Croqueurs de pommes



■ Laurent CHAMPION



La pomme que nous consommons aujourd'hui est une descendante de l'espèce Malus sieversii consommée par l'homme depuis le néolithique sur les plateaux d'Asie centrale. Il y a 3 000 ans, elle était déjà consommée par les Chinois.

Elle arriva par la route des soies chez les Arabes, les Grecs et les Romains. Plin l'Ancien en répertoria plus tard environ 100 variétés. Au Moyen Age, les monastères et les couvents ont joué un rôle important dans le développement de sa culture.

AUJOURD'HUI, IL EXISTE PLUS DE 3500 VARIÉTÉS DE POMMES !

Mais 85% de la consommation nationale des pommes est couverte par 5 variétés : Granny, Reine des Reinettes, Reinette grise, Golden, Royal Gala. Tout au long du XXème siècle, on a assisté à la disparition progressive des variétés anciennes au profit de variétés standardisées modernes. Ce changement est dû à plusieurs facteurs : la disparition progressive des petits producteurs, la disparition d'hectares entiers du fait de l'urbanisation, le remembrement, la grande productivité de vergers intensifs, la concurrence mondiale sur le marché des fruits, la



rupture dans la transmission des savoir-faire. Les qualités recherchées pour les variétés modernes ne correspondent qu'à des critères de résistance utile aux arboriculteurs et aux distributeurs. Si la Golden est autant plantée et distribuée aujourd'hui, c'est pour son ex-

ceptionnelle aptitude à produire une forte proportion de fruits de couleur et de calibre standard, parce qu'elle supporte l'arboriculture intensive et résiste bien à la conservation en chambre froide et au transport. Mais nous avons perdu le goût et la diversité. Les fruits anciens représentent une infinité de couleurs, de formes, de saveurs et de caractéristiques nutritionnelles. La Calville du roi par exemple, variété régionale, contient sept fois plus de vitamines C qu'une Golden delicious. De plus, les pépiniéristes et producteurs de fruits ne peuvent pas produire et vendre les variétés qu'ils désirent. Elles doivent être inscrites au CTPS, le catalogue officiel du Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées. Si ce catalogue était destiné au départ à protéger les cultivateurs de vendeurs de semences peu scrupuleux, on a finalement assisté à la raréfaction des variétés nationales au profit de cultivars américains. C'est ainsi qu'au cours du temps, la liste des fruits autorisés à la vente s'est dangereusement amoindrie et le catalogue constitue dorénavant un frein pour la préservation de la biodiversité fruitière. Un professionnel qui souhaiterait par exemple commercialiser une Belle-Fille de Salins n'en aurait pas le droit car elle est inscrite uniquement sur la ré-

“ Les fruits anciens représentent une infinité de couleurs, de formes, de saveurs et de caractéristiques nutritionnelles. ”

cente liste du catalogue dédiée aux variétés d'amateurs. La démarche d'inscription, longue et coûteuse, exige énormément de mesures : rendement, comportement, stabilité de la variété, homogénéité des fruits. C'est dans ce contexte que l'existence des Croqueurs de Pommes, association agréée au titre de la protection de la nature, prend tout son sens.

LES CROQUEURS DE POMMES

L'Association nationale des Croqueurs de Pommes est née à Belfort en 1978 sous l'impulsion de Jean Louis Choisel afin de stopper l'effondrement de notre patrimoine fruitier. La terrible vague de froid de cet hiver là, avec une abondante couche de verglas, a écrasé par milliers les arbres des vieux vergers. En 2012, soixante associations locales avec 7500 adhérents constituent la force de la sauvegarde des espèces fruitières anciennes. La date de naissance de l'association n'est pas le fruit du hasard. En effet les années 70 marquent l'éclosion écologique. Le grand public apprend que la planète est menacée : la mer, les plages, la faune, les arbres ... les médias propagent ces idées nouvelles et suscitent des prises de conscience. Pourquoi ce mouvement est-il né en Franche-Comté ? Notre région, et tout particulièrement le Pays de Montbéliard, a toujours été très riche en variétés fruitières et malgré l'urbanisation et l'industrialisation, la population n'a pas quitté son pays, ses maisons, ses jardins, ses vergers.

QU'EST-CE QUI A BOUGÉ EN 10 ANS ?

- Le grand commerce commence à varier ses ventes, surtout dans les épiceries fines.
- Les pépinières cultivent actuellement de plus en plus de variétés locales.
- Le catalogue national s'est ouvert à la réinscription des variétés nationales oubliées.
- Par dizaines de milliers, des fruitiers ont été restaurés, des jeunes sujets ont été plantés, des arbres ont été greffés pour éviter leur disparition.
- Des milliers d'arbres ont retrouvé un nom, gage d'une reconnaissance à la fois arboricole et sentimentale.

Histoire de pommes ...

Dès le début, les Croqueurs de Pommes insistent sur deux règles : La première consiste à ce que chaque adhérent sauvegarde chez lui au moins une variété locale. La seconde est de respecter un bénévolat strict et un investissement poussé des responsables, utilisation maximale des compétences dans un souci d'initiative, de partage, de convivialité. L'organisation du mouvement est d'ailleurs d'allure fédérative en faisant pleine confiance aux responsables locaux. Toutes ces associations locales sont coordonnées et groupées autour d'un règlement intérieur, de statuts et d'une charte qui imposent un statut minimum commun. Les délégués forment un conseil d'administration national. Ce que l'on appelle "l'esprit croqueur" c'est un ensemble d'initiatives, de sérieux sans morosité, de recherche de contacts, de transmission de savoir-faire. Chaque année, certains sociétaires ne renouvellent pas leur adhésion. Ils ont résolu un certain nombre de leurs problèmes arboricoles. Mais ils continuent à répandre autour d'eux le message et les techniques qu'ils ont appris. Ils restent « croqueurs dans l'âme ».

La Charte des Croqueurs de Pommes

Réunissant tous ses adhérents, elle précise les objectifs, les missions, les actions et les valeurs partagées. Retrouver, sauvegarder et reconstruire sont les 3 piliers de l'engagement des Croqueurs.

► Tout d'abord, **retrouver**, recenser, identifier, décrire les variétés fruitières locales où elles existent encore. Retrouver les saveurs, les arômes, les odeurs oubliées, l'histoire des usages et des traditions fruitières.

► Ensuite **sauvegarder** les variétés devenues rares mais très appréciées par les connaisseurs, par la pratique de greffage, la multiplication des vergers conservatoires, en convention avec les collectivités, les établissements scolaires.

► Enfin **reconstruire** en vulgarisant la connaissance des variétés, en réapprenant les techniques simples de taille et d'entretien de la culture fruitière.

Et bien sûr, dernière étape, la plus difficile, valoriser ces variétés anciennes en incitant les pépiniéristes et les petits producteurs à les cultiver et les réintroduire dans les marchés de proximité.

LES CROQUEURS DE POMMES « JURA, DOLE ET SERRE »

Dans le Jura une seule association existait jusqu'en 1998 : Jura Bresse. Sous l'action de quelques pionniers et en particulier l'implication du dolois Jean Bouhans, l'association a essaimé en 4 associations locales : Jura-Bresse, la Petite Montagne (siège à Arinthod), le Val d'Or (siège à Mouchard) et Jura Massif de la Serre devenue Jura, Dole et Serre en 2010. Dès sa constitution, cette dernière avait décidé d'acquérir un terrain afin de constituer un verger de sauvegarde des variétés anciennes : un verger conservatoire. L'objectif était de disposer d'un réservoir génétique de variétés anciennes locales afin de les faire multiplier par des amateurs

dans les vergers familiaux et de fruits pour les différentes animations de l'association. Touchant au foncier agricole, cette acquisition a été plus que laborieuse ... Il fallait un terrain bien situé, ancienne terre à vigne de préférence et se trouvant entre Moisy et Dole, point de départ de l'association. L'intercommunalité Nord Ouest Jura, présidée par M. Michel Ecamot, a tout de suite été disposée à aider l'association. Mme Dominique Voynet, alors Ministre de l'environnement, s'est mobilisée pour le projet et trouvé un financement. Tout semblait aller pour le mieux ... mais au bout de deux ans, les Croqueurs de Pommes n'avaient toujours pas trouvé de terrain. C'est à ce moment qu'Henri Saget, agriculteur, l'un des fondateurs de l'association et délégué pour sa commune à l'intercommunalité, eut l'idée d'intervenir auprès de Blanche Muller pour savoir si elle accepterait de vendre une parcelle dont il était jusqu'alors le locataire et qui correspondait à ce que l'association recherchait. Après le décès de Madame Muller, ses trois filles ont tout de suite compris l'intérêt de la démarche et le bien-fondé de l'association et de ses objectifs. L'acquisition a pu se faire dans les meilleures délais et les meilleures conditions.

Au travail ...

Il fallait maintenant se mettre au travail : construction du parking avec arasement du talus, pose de la clôture pour se protéger du gibier, lièvre et chevreuil notamment. Le choix a été fait de planter des arbres à taille basse afin d'avoir le plus possible de variétés différentes. La moitié de la parcelle a été plantée de cette façon sur trois ans : deux rangées de haies fruitières sur fil de fer et le reste en forme gobelet. Le verger conservatoire reste la propriété de l'intercommunalité Nord-Ouest-Jura qui continue de soutenir financièrement l'association locale Jura, Dole et Serre. Celle-ci compte actuellement une centaine d'adhérents et son siège social est à la Visitation à Dole. Le conseil d'administration comprend 13 membres. Son rayon d'action s'étend de la Saône et Loire à la Côte d'Or, aux pourtours du massif de la Serre jusqu'aux rives du Doubs et de l'Ognon.

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

Le verger conservatoire de Montmirey la Ville offre une opportunité de ressources alimentaires et d'habitats à une grande diversité d'espèces animales qui y trouvent refuge et nourriture. Cette fonction est d'autant plus forte qu'il est entouré d'une haie, d'un couvert herbacé et d'un tas de branchages



morts constituant une zone refuge pour la faune. En 2008, l'association a obtenu un nouveau financement de Réseau Ferré de France dans le cadre de compensations liées à la ligne LGV. L'association a ainsi investi dans une motobécane, une débroussailluse, une motofaucheuse, des outils d'entretien, des perchoirs, des nichoirs, des porte-greffes, des gîtes à insectes, d'un broyeur, d'un presseur, ... Elle a alors montré l'intérêt du verger pour la biodiversité et continue d'agir dans ce sens.

La strate herbacée

Elle est indispensable pour les insectes qui seront les pollinisateurs essentiels des arbres et les petits mammifères, comme les campagnols et les mulots, qui seront des proies potentielles pour les rapaces nocturnes comme la chouette chevêche. La présence d'insectes attirera différentes espèces de chauve-souris.

Les vieux troncs à cavités

Plusieurs espèces d'oiseaux cavernicoles comme les pics, le torcol fourmilier, le rougequeue à front blanc et la chouette chevêche pourront s'y reproduire. Parmi les mammifères, on pourra trouver le lérot ou le loir. L'écorce et les rameaux morts jouent également un rôle primordial pour la croissance des larves xylophages. La pose de perchoirs et de nichoirs joue aussi ce rôle, se substituant pour l'instant aux cavités naturelles des vieux troncs.



Le haut des branches

Il est un support pour les nids de nombreux oiseaux comme le chardonneret, le pinson des arbres. A la saison des fruits, cette strate est la principale source de nourriture et de reproduction pour une grande quantité d'insectes. Leur présence attirera une multitude d'espèces insectivores comme le gobe-mouche gris et la fauvette à tête noire.

L'importance des haies

Les haies dans un verger jouent de multiples rôles. Elles offrent des niches écologiques pour de nombreuses espèces, servent de réservoirs à divers auxiliaires (ennemis naturels des ravageurs), ont une action de protection contre le vent et un rôle mellifère (source d'alimentation et site de nidification pour les pollinisateurs). L'association continue d'agir en faveur de la biodiversité. Elle s'engage à poursuivre le travail de sauvegarde des variétés traditionnelles en plantant la surface de terrain encore vierge avec des variétés locales et régionales hautes tiges (cerisiers, pêchers, pommiers et poiriers),

à créer une vigne conservatoire, à augmenter la diversité floristique et favoriser la faune auxiliaire en maintenant et en entretenant un couvert herbacé ainsi qu'une haie en bordure de parcelle.



Observation et nettoyage des nichoirs en 2012

Les nichoirs ont été nettoyés après avoir demandé l'avis de la LPO sur la nécessité ou non d'intervenir sur ces nichoirs à mésanges. Les matériaux du nid ont été évacués et un chalu-meau a été utilisé pour éliminer les parasites.

7 nichoirs ont été inspectés : 5 ont été occupés par des oiseaux. Nous avons trouvé un lérot dans un nichoir et un nid de guêpes dans un autre. Il reste 2 nichoirs à chouette mais nous avons à nouveau demandé l'avis de la LPO car il semble que la chouette occupe son nichoir tout au long de l'année.

LA POMOLOGIE

La pomologie (du latin *pomus* = fruit et/ou de *Pomone*, la divinité des fruits) est une branche de l'arboriculture fruitière qui traite de la connaissance (description, identification, classification, ...) des fruits.

Les croqueurs de pommes sont souvent sollicités pour déterminer telle variété de fruits. Cette détermination nécessite une connaissance complète de toutes les caractéristiques culturelles de l'arbre fruitier. Bien souvent, les fruits présentés sont les seuls indices sur lesquels les croqueurs doivent se prononcer. Il faut alors établir la carte d'identité de ce fruit. Cela nécessite une méthodologie d'approche, basée sur une terminologie établie scientifiquement et qu'il faut s'approprier, comprendre et observer. Les indices seront la maturité du fruit, son rapport hauteur-largeur, la symétrie et le contour, la profondeur des cuvettes, la couleur, le pédicelle et l'œil, la chair, le goût.

Belle Fille de Salins : une variété régionale

- Fruit moyen à petit, aplati ou aussi haut que large (H/L=4,5/5), à pourtour régulier.
- Peau à fond jaune paille, lavée de rouge clair, striée nettement de rouge, avec une flaque de liège dans la cavité du pédoncule.
- Cuvette de l'œil large, mamelonnée, parfois un peu côtelée, plissée, moyennement à peu profond. Œil grand, souvent fermé, à sépales longs.
- Pédoncule de longueur et d'épaisseur moyenne, en massue, inséré dans une cavité large, évasée et de profondeur moyenne.
- Chair blanche à très blanche, bien juteuse, bien parfumée, dégageant un léger parfum d'amande amère, très ferme et croquante, plus sucrée qu'acidulée, à "saveur équilibrée".
- Loges à pépins souvent fermées au centre, peu ou pas feutrées. Pépins gros et nombreux.



Photo : Jean-Claude Lambert

QU'EST-CE QUE LA GREFFE ?

Le greffage permet de multiplier une variété fruitière identique à elle-même. Le greffon donne la partie supérieure de l'arbre, une partie du tronc et la couronne portant les fruits. Le porte-greffe fournit la partie inférieure, la base du tronc et les racines.



La greffe est réussie quand la circulation de la sève est établie entre le porte-greffe et le greffon. Pour cela, la soudure doit être parfaite. Elle doit avoir lieu quand les plantes sont dans leur phase active, c'est-à-dire quand elles sont bien en sève.

Il existe plusieurs techniques pour produire des porte-greffes : par semis, bouturage, marcottage, couchage. La nature du porte-greffe interfère sur la qualité des fruits. Son choix dépendra de la nature du sol, du climat, de la résistance aux maladies, de la longévité, de la production que vous souhaitez obtenir.



Les porte-greffes les plus courants sont les pommiers francs, les doucins (ex : MM106) et les Paradis (ex : EM9, EM27...). Les greffons peuvent être récoltés après les premiers grands froids de l'hiver, au bout des branches situées sur le pourtour de l'arbre, à 4 ou 5 cm en dessous de la pousse de l'année, en essayant d'avoir plusieurs diamètres pour le greffage, ou de juillet à septembre en prélevant la partie centrale des pousses de l'année. Il existe différentes sortes de greffes. Les plus pratiquées sont : la greffe en fente, en écusson, en couronne, en in-

-crustation, à l'anglaise compliquée. Pour vous procurer des variétés anciennes ou des greffons, contactez les Croqueurs de Pommes !

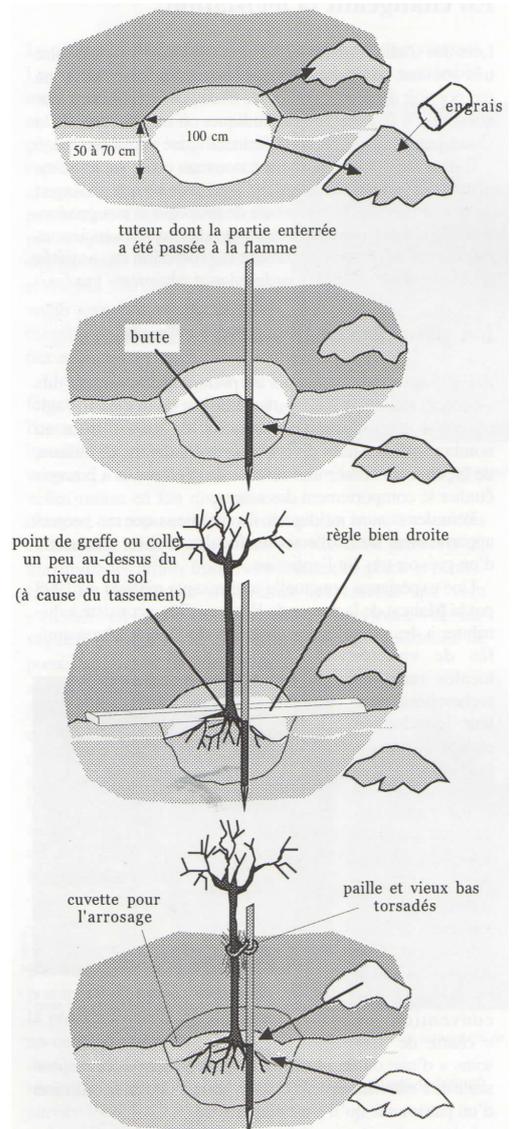
COMMENT PLANTER UN ARBRE ?

La plantation d'un arbre se fait pendant la phase de repos végétatif, de novembre à mars. « A la Sainte-Catherine (25 novembre), tout arbre prend racine. »

Préparation du terrain

Effectuez au préalable un « trou de défonce » destiné à ameublir le sol en profondeur de 1 m de diamètre sur 50 à 70 cm de profondeur. La fumure de fond est incorporée au sol en cours d'hiver, lors de la préparation du terrain. Plantez un tuteur avant l'arbre face aux vents dominants. Les racines les plus vigoureuses doivent également être dirigées face aux vents dominants. On rafraîchit au sécateur les racines meurtries ou cassées pour favoriser la pousse de nouvelles racelles et uniformiser la longueur des racines. Maintenez l'arbre à son tuteur par une attache lâche (pour qu'il puisse descendre selon le tassement). Ne l'enterrez pas trop. La terre doit toujours arriver au-dessous du point de greffe. Arrosez copieusement après le rebouchage du trou, même par temps pluvieux, afin de tasser la terre autour des racines. Désherbez sous les arbres en basse tige les 2 ou 3 premières années. Recouvrez le sol humide et biné de quelques cm de paille. Si le printemps et l'été suivant la plantation sont secs, arrosez de temps en temps le jeune arbre.

A noter : Le pralinage permet une meilleure reprise : trempez les racines dans une bouillie constituée de deux parts de terre argileuse pour une part de bouse de vache et d'eau de façon que le mélange ait la consistance d'une pâte à crêpes, afin de les enrober.



Histoire de pommes ... et de Croqueurs de pommes

LA FORMATION DES ARBRES FRUITIERS

Le choix de la forme d'un arbre fruitier dépend du porte-greffe et de la variété greffée. Il existe de nombreuses formes d'arbres fruitiers mais les principales peuvent être classées en 3 groupes :

- Les formes naturelles exigent peu de travaux de taille : basses-tiges, demi-tiges, hautes-tiges.
- Les formes artificielles demandent, elles, à être taillées régulièrement pour conserver leur forme décorative. Elles peuvent être libres (ou semi-dirigées) : pyramide, fuseau, quenouille, gobelet ou palissées (ou dirigées) : cordons, palmettes, haies fruitières. Ces dernières sont très décoratives mais nécessitent une armature et des soins vigilants.
- Enfin, la forme palissée simple, « la haie à la diable » nécessite une armature simple et donne une production importante.



Pomme d'espoir

*Cet automne,
Un homme poussé par une boisson énergisante
Est tombé du ciel, voulant prouver à Newton
Que lui aujourd'hui, pouvait se comparer à une pomme.
C'est bien la saison des pommes,
Plus elles se raréfient, plus on les apprécie.
La pomme est une reine qui féconde l'humanité
Dont la pérennité dépend de ses pépins.
Une vie, sans pépins ne serait que rêve, virtuelle !
La vraie vie, elle, s'accommode autant de la pluie que du soleil.
Bref le pépin ne saurait me contredire !
Dès que l'homme mit le pied sur la Terre
Il sut que la pomme ronde, brillante, pulpeuse
L'enivrerait de sa force attractive.
Quelle tentation de se l'approprier rien que pour soi !
Et voilà la pomme, centre du monde !
Cette pomme tant convoitée, fait perdre la boule ;
Qu'elle soit croquée, pressée, séchée
Elle est toujours présente,
Même à l'oreille de Beethoven
Qui, pourtant sourd, la distilla dans sa cinquième symphonie.
La pomme, ça fiche le camp,
Ça s'affiche même dans les ordinateurs
Gare aux virus, à la fuite des espèces !
Que la nature se ressaisisse, Sauvons les pommes.
Alors, peut-être, apaisé, le verger sera débarrassé
De toutes pommes de discordes.*

■ Charly Gaudot

LA CONSERVATION DES POMMES

Le temps de conservation dépend déjà de sa variété. Les pommes doivent être cueillies et manipulées avec précaution en limitant les blessures et tavelures.

L'idéal est de les conserver dans un fruitier, un local muni d'étagères ou de rayonnages en lattes. La température optimale se situe entre 4 et 7°C (-3°C minimum et + 13°C maximum), une hygrométrie comprise entre 80 et 90%, une forte pénombre et une aération modérée. Pour éliminer les éventuelles spores de champignons, il faut badigeonner les murs et les étagères à la chaux éteinte avant la récolte et faire brûler une mèche soufrée dans le local pendant 24 heures avant d'aérer.

LE SÉCHAGE DES POMMES

Il existe différentes façons de tirer parti de ses pommes. On peut les conserver dans un fruitier, les sécher, les stériliser ou en faire des compotes, du chutney de pomme, du jus de pomme, du cidre, du vinaigre de cidre ...

Le séchage des fruits est le mode de conservation des aliments le plus ancien. On peut sécher les pommes avec ou sans leur peau, mais les substances les plus aromatiques se trouvent dans la peau. Les variétés d'hiver sont plus indiquées que celles d'été. On coupe les pommes, on retire les cœurs et on les débite en quartiers de 4 mm d'épaisseur. Les quartiers sont enfilés sur un fil solide et suspendus à proximité d'une source de chaleur (poêle à bois, radiateur). Les fruits séchés seront conservés dans des sacs pour congélation ou dans des bocaux en verre, à l'abri de la lumière.

LES PÂTES DE FRUITS



Il existe bien sûr une quantité de recettes à base de pommes.

Les pâtes de fruits feront le bonheur de tous les gourmands.

Pressez les pommes cuites épépinées dans un presse purée. Mettez cette purée avec le même poids de sucre dans une casserole, remuez à feu doux constamment jusqu'à ce que la pâte se détache du fond. Versez dans un moule légèrement beurré et laissez refroidir. Couper en carrés. Roulez les dans du sucre cristallisé et laissez les sécher 24h. Conservez les dans des bocaux en verre à l'abri de la lumière ou dans des boîtes en fer-blanc.

■ Laurent Champion

Les activités des Croqueurs de Pommes « Jura, Dole et Serre »

- séances de détermination organisées lors de la fête de la pomme ou pour la constitution d'un verger communal.
- séances de pomologie (une dizaine de séances organisées en 2012 avec l'association locale du Val d'Or)
- Interventions en milieu scolaire
- Participation à la fête des associations doloises
- Travaux d'entretien et plantations au verger conservatoire
- Démonstrations de taille de restauration, de formation et de fructification
- Informations sur les ravageurs, auxiliaires et moyen de luttés
- Initiation à l'affûtage des sécateurs et des greffoirs
- Initiation aux techniques de greffe
- Bourse aux greffons et greffage
- Deux séances de taille de restauration sont prévues en cette fin d'année 2012 : samedi 17 novembre de 13h30 à 16h30, chez Mme Dunand Tartarra à Fraisans et samedi 24 novembre
- Assemblée générale de l'association, le dimanche 16 décembre à 11h dans la salle des fêtes de Goux, suivi du repas annuel des Croqueurs

PROJETS POUR 2013

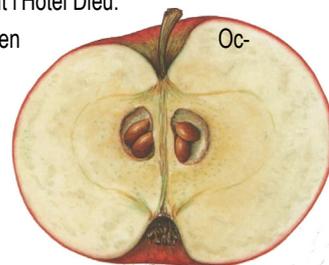
- Plantation de 30 pieds de vigne de souche locale pour 15 variétés sur les conseils des responsables de la vigne conservatoire de Cramans. Si la liste des variétés n'est pas encore arrêtée, on peut d'ores et déjà dire que nous retrouverons les variétés locales abandonnées suivantes : Enfariné noir, Gamay noir, Cousin, Baco noir, Maréchal Foch, Seyve-Villard, Les Seibel, Gaillard, Noah blanc, Auberlin...

Cette plantation de vigne se veut être une reconnaissance du passé viticole de la région avec le savant Alexis Millardet, né à Montmirey la Ville, qui inventa la bouillie bordelaise et conçut l'hybridation des cépages pour obtenir des plants directs ou des porte-greffes. Ce qui permet de sauver le vignoble français du mildiou et du phylloxéra.

- Implantation de hautes-tiges à Champvans et Monnières pour favoriser l'implantation de la chouette chevéche et autres espèces en voie de disparition en collaboration avec la LPO, le Grand Dole et les propriétaires particuliers.

- Réaménagement du verger de la Médiathèque de Dole, anciennement l'Hôtel Dieu.

- Fête de la pomme en octobre 2013 à Montmirey-la-Ville bâtiment intercommunal
- Abri au verger conservatoire de Montmirey-la-Ville.



CONTACTER LES CROQUEURS DE POMMES JURA DOLE ET SERRE.

- Président, responsable de la communication : Dubrez Daniel 03.84.72.83.64 - d.dubrez@free.fr
- Vice-président et responsable de la formation : Bouhans Philippe 06.64.84.98.90 - phil.bouhans@aliceadsl.fr
- Trésorier : Guérillot Louis 03.84.72.08.05
- Secrétaire : Alejandro Jacky 03.84.81.93.69 - jacky.alejandro@laposte.net
- Responsable du verger conservatoire : Saget Henri 03.84.70.22.49

■ Assainissement de la Vèze de Rochefort/Nenon



Le 29 septembre l'association de défense des consommateurs CLCV du Nord-Jura tenait son assemblée générale. Maître Peyronnel, avocat de l'association, a remis un

chèque à 28 familles en remboursement des sommes indûment facturées par le syndicat intercommunal d'assainissement de la Vèze de Rochefort/Nenon depuis 1999, donnant à cette réunion une allure de distribution des prix.

L'association Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV) du Nord Jura, organisation de défense des consommateurs, dénonce en effet depuis toujours le caractère illégal des redevances d'assainissement facturées depuis 1999 par le SIAV aux habitants des communes d'Amange, Archelange, Audelange et Chatenois et pour la seconde fois le tribunal d'instance de Lons le Saunier confirme le bien fondé des accusations portées. Ce jugement vient en fait en appui des décisions de justice du tribunal de Dole qui avaient été annulées par la cour de cassation sur un vice de procédure.

Pour Pascal Blain, vice-président, « Au-delà des sommes enfin récupérées par les familles, c'est la satisfaction de voir reconnaître la responsabilité des élus gestionnaires du syndicat qui domine ». Les consommateurs reprochent en effet à leurs élus de ne pas s'être opposés au président du SIAV, M. Gérard Fernoux-Coutenet, lorsque celui-ci décidait d'un système de financement illégal pour masquer le dérapage financier de la collectivité suite à un choix technique catastrophique : construire 17 kilomètres de canalisations pour raccorder quelques milliers d'habitants à la station d'épuration de Dole-Choisey plutôt que de construire de petites unités d'épuration sur place. Cette décision est très lourde de conséquences au quotidien puisque aujourd'hui le SIAV est le syndicat d'assainissement dont la redevance est la plus élevée du département (6€/m³ d'eau alors que la moyenne en France est à 3.40€!). Et malgré les millions d'euros engloutis dans les travaux, la performance globale du dispositif reste encore sujet à polémique : en période pluvieuse, les eaux usées collectées par le syndicat sont déversées dans le Doubs au niveau du cours Saint Maurice à Dole ... L'atteinte des objectifs de restauration de la qualité des eaux fixés par la loi à l'horizon 2015, imposera sans doute de nouveaux investissements lourds comme par exemple la réalisation de bassins de rétention en amont du raccordement au réseau dolois. La facture des usagers n'est donc pas près de diminuer ... ■

« la performance reste discutable... »

■ Pour un Aménagement responsable du territoire

■ Hervé Prat



26 m² de foncier agricole disparaissent chaque seconde ...

Pour la troisième année consécutive, les jeunes agriculteurs ont renouvelé la semaine nationale de la préservation du foncier du 5 au 9 novembre 2012.

Maires, sénateurs, députés, présidents de Conseil régional ou général et présidents de Communautés de communes, ... tous ont reçu un courrier accompagné d'un petit sachet de terre avec le message : « Un cadeau qui sera bientôt un bien rare et précieux si l'on ne freine pas la perte du foncier agricole ». C'est dans ce contexte que les élus du Grand Dole vont devoir faire dans les semaines qui viennent des choix déterminants !

Préserver la dernière entrée agricole de Dole

Les élus du conseil communautaire du Grand Dole se réuniront en décembre pour se positionner sur le dossier de la création d'une nouvelle zone d'activité condamnant plus de 20 hectares de terres agricoles sur la commune de Brevans à l'entrée de Dole (avec le projet d'installation d'une base de stockage du groupe ITM, Intermarché). Ce projet est-il compatible avec la nécessité de favoriser la création d'une ceinture maraîchère de proximité de la ville de Dole ? Nous en doutons alors que la ville de Dole remplit progressivement les derniers espaces agricoles disponibles sur son territoire. Ce projet est-il compatible avec le futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui devra limiter l'étalement urbain en remplissant les zones d'activités déjà existantes ? Nous affirmons que Non !

Maintenir les emplois d'ITM sur Rochefort

La majorité des travailleurs de la base Intermarché vivent à proximité de l'actuel site de Rochefort et il semble donc plus cohérent d'étudier en priorité le maintien du nouveau site sur cette commune qui dispose de 20 hectares de réserves foncières à vocation économique. Un projet de panneaux solaires photovoltaïques sur ces terres est en voie d'abandon. Cependant, des élus nous ont confirmé que la direction d'ITM était d'accord pour prévoir une toiture pouvant supporter des panneaux photovoltaïques. La nouvelle base Intermarché ayant besoin de 8 hectares pour ses entrepôts mais aussi d'espace de parking et de circulation, cette solution mérite d'être approfondie dans l'intérêt des travailleurs, de l'environnement et de l'entreprise qui pourrait aussi bénéficier sur ce site, si elle le souhaite, de la rénovation de l'ancienne voie ferrée.

« Tout ceci n'a rien de révolutionnaire ... »

Installer les panneaux photovoltaïques sur les toits

En n'écartant pas, dès le départ, la solution du maintien des emplois d'ITM sur Rochefort, les élus et les décideurs économiques ont l'occasion unique de faire le choix du développement cohérent du territoire sur une zone d'activité déjà dédiée aux bases de stockage et à l'industrie depuis de nombreuses années. L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des entrepôts permettrait en même temps d'économiser des terres agricoles. Tout ceci n'a rien de révolutionnaire mais demande tout de même une réelle volonté de concertation et de débat public entre les différents acteurs concernés (élus, entreprises, syndicats, exploitants agricoles, associations, citoyens). ■

► Pour en savoir plus sur quelques enjeux du SCOT qui va décider de l'aménagement du territoire du Grand Dole pour les 10 années à venir : <http://www.scot-responsable.fr/>

■ Aéroport Dole-Tavaux : un succès en trompe l'œil ...

L'aéroport Jurassien connaît aujourd'hui un succès certain en termes d'évolution du trafic passager. On pourrait s'en réjouir ... s'il n'était pas totalement artificiel.

Lorsqu'en 2007 le Conseil général du Jura a repris la gestion de l'aéroport sous son aile, on nous a expliqué que ce transfert « ne coûterait pas un centime aux Jurassiens ». 5 ans plus tard, le Département a investi des millions d'euros dans cet équipement, 5 millions, 6 millions, peut-être même davantage ! A l'époque, plusieurs conseillers généraux affirmaient que les installations étaient en parfait état et ne nécessiteraient aucuns travaux pour les 10 années à venir...

Des travaux partout ...

Que constate-t-on aujourd'hui ? Au cours de ces trois dernières années, le Conseil Général a procédé à la rénovation de la station d'avitaillement, à la rénovation de la piste d'envol, à la rénovation du taxiway, à la construction d'une aérogare flambant neuve comprenant un espace d'enregistrement et une salle d'embarquement, à la rénovation du parking avion, à la rénovation du parking de stationnement des automobiles, à la rénovation de la clôture du site et enfin à la rénovation des bureaux des équipages... Il apparaît également que les locaux des douanes ne sont plus adaptés, eux non plus, tout comme l'espace bar et les locaux techniques de la Direction de l'Aviation Civile. Au final, c'est donc quasiment l'ensemble des équipements qui a fait l'objet de travaux de réhabilitation. Et ce sont bien les contribuables qui ont financé une facture de plusieurs millions d'euros.

Un fonctionnement coûteux

Le Conseil Général prend également en charge une part importante du fonctionnement de l'équipement par le versement d'une contribution financière à la société d'exploitation. Les budgets de la SEADJ en témoignent : 896 134 € de subventions en 2010 et 1 082 956 € en 2011. Sur ces deux exercices, cette contribution représente même la plus grande partie des recettes de fonctionnement de la société !

Et un billet subventionné !

Plus étonnant, ce sont encore les Jurassiens qui, par leurs impôts paient une part significative du prix du billet de chaque passager au départ de Tavaux. On parle d'une participation de l'ordre de 15 à 20 € par siège : sans doute bien plus que le montant des taxes dues par la compagnie aérienne à l'aéroport ! Ce prix peut paraître particulièrement élevé lorsque l'on sait que, dans le cas de la liaison vers Porto, le prix du billet n'excède parfois pas 30€ ! Il est évident que sans ce soutien financier important de la collectivité, le taux de remplissage des avions aurait été beaucoup moins élevé.

Ne pas confondre passagers et voyageurs !

Quant au nombre de passagers, il est bon de rappeler que lorsqu'on parle de 20 000 passagers, il

convient de relativiser ce chiffre car, pour la plupart d'entre eux, ils sont comptabilisés deux fois : une fois au départ de Dole et une seconde fois lorsqu'ils reviennent dans le Jura quelques jours plus tard... On s'explique mieux à la vue des chiffres le succès soudain de la fréquentation de l'aéroport puisque que ce sont les contribuables qui paient une bonne part du fonctionnement, qui paient de leur poche la plupart des investissements et qui paient même une bonne partie du billet d'avion des passagers. Si le trafic se développe aujourd'hui, ce n'est que grâce à cet apport massif d'argent public. Et malheureusement, ce financement public ne va pas diminuer avec l'augmentation du trafic si celui-ci venait à progresser davantage. Bien au contraire. Chacun sait parfaitement que cet équipement n'atteindra jamais l'équilibre budgétaire, équilibre envisageable en effet selon la cour des comptes seulement au-delà de 800 000 passagers par an.

« Nous ne développerons pas le Jura en payant à nos concitoyens une partie de leur billet d'avion pour aller dépenser leur argent dans des pays au climat plus ensoleillé. »

Si nous souhaitons assurer le développement économique de notre Département, et j'ai cru comprendre que c'était la finalité de cet équipement, il est indispensable d'attirer sur notre territoire des touristes étrangers ou provenant d'autres régions. Or, pour l'heure, c'est surtout la ville de Porto qui peut se frotter les mains d'avoir vu venir à elle des milliers de touristes francs-comtois et bourguignons sans avoir eu à déboursier le moindre euro. Les dernières statistiques fournies sont bien silencieuses quant au nombre de touristes étrangers ayant fait le déplacement dans notre région. Cela s'explique certainement par le fait qu'ils sont peu nombreux à avoir foulé du pied le tarmac de l'aéroport dolois. C'est pourtant sur cette clientèle que nous devrions compter pour développer notre territoire.

« Outre l'absence de pertinence économique du projet, on peut s'interroger sérieusement sur l'aspect social, environnemental et sur le service rendu à la population locale. »

Hypocrisie environnementale

Sur l'aspect environnemental, que nul ne peut passer sous silence, il est regrettable que les pouvoirs publics financent de la main droite des opérations de préservations des milieux naturels en s'impliquant de plus en plus dans des politiques axées sur le développement durable et financent de la main gauche un mode de transport polluant, qui crée des nuisances pour les populations riveraines et qui est extrêmement énergivore. Il y a là un manque de cohérence certain.



DOLE-TAVAU, L'AÉROPORT DE TROP

Sur l'aspect social,

Il y aurait également beaucoup à dire. Notamment à propos de la compagnie Ryanair dont la liaison vers Porto remporte un grand succès.

Succès au goût amer pour le représentant du personnel que je suis, car la société Ryanair n'est pas un exemple en termes de respect du droit du travail. Le magazine Capital, qui n'a pas la réputation d'être un journal révolutionnaire, dressait il y a

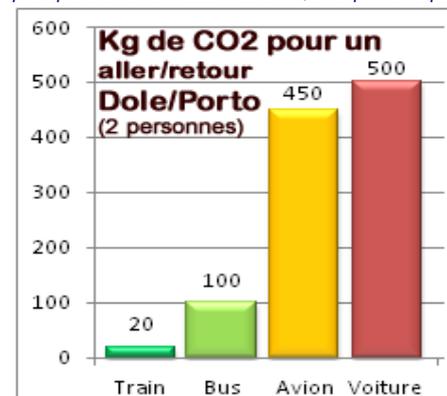
« Ryanair, objet de procédures judiciaires... »

quelques semaines un tableau édifiant des conditions de travail qui règnent dans cette société. La majorité des employés seraient des intérimaires souvent recrutés en Europe de l'Est, le personnel n'a pas de salaire fixe, il est rémunéré à l'heure, les syndicats sont persona non grata à tel point que Ryanair refuse d'organiser des élections professionnelles permettant aux salariés d'avoir des représentants du personnel, un comité d'entreprise ou encore un CHSCT. La société sera d'ailleurs mise en examen en France pour travail dissimulé, et fait actuellement l'objet de procédures judiciaires en Italie ...

S'agissant des emplois locaux créés, l'aéroport n'a pour l'instant qu'une activité saisonnière, selon nos informations les créations récentes ne concernent quasiment que des emplois à durée déterminée. On peut dans ces conditions se demander si cette débauche d'argent public n'aurait pas été plus bénéfique à notre région, en termes de création d'emplois, si elle avait été faite dans d'autres secteurs d'activité. Nous pouvons également craindre que dans un avenir proche, les collectivités locales se retrouvent tributaires d'une certaine avidité des compagnies aériennes qui imposeraient leurs conditions afin d'augmenter leurs bénéfices comme cela s'est déjà vu sur d'autres aéroports français. Il serait alors difficile aux élus de ne pas céder, au risque de voir l'activité de l'aéroport péricliter, après avoir dépensé des millions d'euros. Un élu jurassien, insistant sur le succès commercial de l'aéroport, déclarait récemment « les opposants en sont pour leurs frais ». J'ai envie de dire que ce ne sont malheureusement pas seulement les opposants qui en sont pour leurs frais mais bien l'ensemble des Jurassiens et ce, au prix fort... pour un service qui ne bénéficie qu'à une toute petite minorité d'entre eux.

■ Alain Pernot,

porte-parole du collectif « Dole-Tavaux, l'aéroport de trop »



■ La transition écologique a commencé le 16 octobre à Notre Dame des Landes



La "transition écologique" promise par le président François Hollande a commencé mardi 16 octobre à l'aube : Barrages,

barricades, gaz lacrymogènes et cocktail molotov: les abords de la commune de Notre-Dame-des-Landes ont été le théâtre d'une véritable "guérilla bocagère". Plus de 500 CRS et gendarmes armés de pied en cap ont commencé l'évacuation des habitants des terrains d'un éventuel aéroport. A 13 h 50, les opérations militaires n'étaient pas achevées

un appel solennel

Dès le 25 octobre, des représentants de Greenpeace France, Attac France, Agir pour l'Environnement, Réseau Action Climat France, Les Amis de la Terre, Confédération paysanne, Générations Futures, Solidaires, Paysages de France, Droit au Logement, Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports se sont réunis pour s'exprimer, ensemble, sur la situation, sur la brutalité policière de ces derniers jours, le non-sens économique et environnemental de ce projet et la surdité des pouvoirs publics face aux protestations locales.

Une protestation collective, unanime et vigoureuse

Alors que nous estimons que le dialogue et la concertation sont une nécessité pour dépasser les crises écologiques, sociales et économiques, le déploiement de force auquel nous assistons actuellement à Notre-Dame des Landes ne fait que renforcer notre détermination à contester ce projet d'infrastructure inutile, coûteux et clairement contradictoire avec nos objectifs en matière de lutte contre le dérèglement climatique. Sur la forme comme sur le fond, ce projet d'aéroport est contestable. Au scandale écologique de ce projet, le premier ministre semble vouloir ajouter un scandale démocratique et social. Il va de soi que cette façon de faire ne peut que créer de la défiance. Cinq ans durant, nous avons subi une politique reposant sur une duplicité quasi institutionnalisée. Nous ne saurions accepter plus longtemps une écologie des mots qui, à l'aide de discours enjoués, permet de justifier des actes profondément scandaleux.

Nous appelons solennellement le gouvernement à cesser les expulsions des opposants au projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes.

Nous appelons le premier ministre à remettre en cause ce projet d'aéroport qui aura une incidence significative sur le budget de l'État, un impact irréversible sur plus de 2000 hectares de zone humide et terre agricole et sur nos émissions de gaz à effet de serre.

A l'heure des crises alimentaires, climatiques et énergétiques, à l'heure de l'effondrement des écosystèmes, nous ne cautionnerons pas un double discours qui tend à devenir une seconde nature des responsables politiques.

Nous tenons à exprimer notre solidarité et à apporter tout notre soutien à celles et ceux qui luttent pour un monde vivable.

Dans la plupart de ces investissements d'infrastructures colossales, on trouve des pouvoirs publics instrumentalisés par les lobbies des firmes transnationales et les mafias du béton, selon la logique classique : privatiser les bénéfices et socialiser les pertes. En ce qui concerne le cas spécifique du projet de l'aéroport de Notre Dame des Landes, il s'agit non seulement d'un crime contre l'environnement mais d'une stupéfiante bêtise économique. Crime contre l'environnement, car l'expropriation des 240 ha de fermes n'est que le début de la destruction de 2000 ha de bocage au profit d'une activité, le trafic aérien, dont l'empreinte écologique est désastreuse. La stérilisation d'une telle superficie de terres agricoles au profit de l'asphalte et du béton est une aberration, alors que se profilent les menaces de crises alimentaires pour les prochaines décennies. Une stupidité économique, car il est à prévoir qu'au moment où les installations aéroportuaires deviendront opérationnelles, l'aviation civile connaîtra une crise sans précédent du fait du renchérissement considérable du prix du pétrole.

Il faut tout l'aveuglement de nos élites et de nos élus sur les problèmes écologiques pour ne pas se rendre compte que le projet ne sera jamais rentable, mais qu'en attendant les dégâts causés à l'environnement seront irréversibles. Les intérêts privés, parties prenantes du projet, ont pris leur précaution pour tirer, quoiqu'il advienne, leur épingle du jeu. Restera la note à payer pour les citoyens et, pour les agriculteurs chassés de leur terre, leurs yeux pour pleurer.

■ Serge Latouche



La construction d'un nouvel aéroport à la place de l'aéroport existant Nantes-Atlantique fait l'objet d'une vive opposition locale au sein du collectif d'associations, comme l'ACIPA et Solidarité écologie, qui regroupe, entre autres, un collectif de près de 1 000 élus (Cédpa – le Collectif d'élus-e-s Doutant de la pertinence de l'aéroport de Notre Dames des Landes). Les promoteurs du projet de nouvel aéroport opposent une fin de non recevoir aux arguments avancés par une opposition grandissante. Ceci suscite interrogations, manifestations, débats publics et demande d'une étude économique indépendante. Le collectif d'élus opposés au projet a sollicité

un cabinet d'étude européen néerlandais (CE Delft) pour réaliser une double expertise : passer au crible l'analyse économique de l'enquête d'utilité publique de 2006 qui concluait à un bénéfice global pour la collectivité estimé à plusieurs centaines de millions d'euros, et comparer les deux solutions suivantes : garder l'aéroport existant ou en construire un nouveau. Les conclusions du rapport sont édifiantes.

L'étude conclut que le projet du nouvel aéroport NDDL repose sur des bases économiques largement erronées : non-respect de directives nationales, erreurs de calculs qui divisent pratiquement par trois le principal bénéfice de l'analyse économique initiale, zones de flou comme par exemple le coût environnemental (coût de la gestion de l'eau, coûts de compensation de la suppression ou dégradation des zones humides...), débordement systématique d'optimisme. Au final, en corrigant les erreurs et exagérations du scénario retenu par les porteurs du projet, la construction de l'aéroport NDDL se solderait par un déficit global pour la collectivité estimé à 600 millions d'euros... La seconde conclusion est encore plus explicite. En comparant les deux solutions, garder l'aéroport actuel Nantes-Atlantique en l'améliorant (modernisation de la voie ferrée existante, agrandissement du terminal et des parkings, construction d'une piste transversale pour remplacer à terme celle existante) s'avère être la solution la plus intéressante pour la collectivité, l'opération se solderait par un bénéfice global entre 100 et 160 millions d'euros selon que l'on intègre ou non une piste nouvelle.

Il ressort de cette expertise que l'étude socio-économique initiale du projet du nouvel aéroport Notre Dame des Landes n'est pas fiable et qu'un tel programme apportera à la collectivité plus de coûts que de bénéfices. **La conclusion pour le collectif d'élus est simple : la Déclaration d'Utilité Publique du projet prononcée en 2008 doit être abrogée puisque fondée sur des données insuffisantes et partiales.** ■



■ Chasse des oies

Pour les oies comme pour les baleines, tuer n'est pas étudier. Le Conseil d'État ne s'est pas laissé prendre.

Sous la pression ravivée des chasseurs, le gouvernement Sarkozy avait complaisamment cédé à la demande d'autoriser une « chasse scientifique » des oies « grises » (oies cendrées, rieuses et des moissons) au-delà du 31 janvier. Une manoeuvre qui n'est pas sans rappeler le cynisme de quelques baleiniers japonais... Il espérait ainsi contourner la décision du Conseil d'État de fin décembre 2011, rappelant pour la énième fois que la directive européenne 2009/147 dite « directive oiseaux », interdit de chasser les migrateurs pendant leur voyage pré-nuptial, c'est-à-dire lorsqu'ils retournent vers leurs lieux de reproduction. Saisi par l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS), le Conseil d'État annule dans un arrêt du 7 novembre 2012 l'arrêté ministériel signé en février dernier. La France est le pays d'Europe où l'on chasse le plus grand nombre d'espèces, soit 91, et le plus longtemps, de septembre à fin février. Chasser plus longtemps, plus d'espèces, y compris au détriment de la survie de ces dernières, est une revendication irresponsable.



Energie Partagée soutient des projets citoyens d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

Ce fonds d'investissement citoyen vient de réussir son premier pari en collectant en une année plus de 2,6 millions d'euros auprès du public. Ceux-ci vont permettre à plusieurs projets de voir le jour. A ce jour 20 projets, soit l'équivalent de 8 millions d'euros de demande d'investissement, ont été validés par le comité d'accompagnement. Et de nombreux autres sont en préparation, présentant des degrés divers de maturité. Pour les accompagner, Energie Partagée entend proposer une deuxième Offre Publique de Titres Financiers le plus rapidement possible.

► **En savoir + :** <http://energie-partagee.org>



■ Convivial et facile

campedansmonjardin.com est une plateforme gratuite qui depuis mars dernier met en relation les adeptes du camping et les personnes qui ont envie de partager leur jardin via internet.

Ce service permet de pratiquer facilement le camping chez l'habitant, une solution encore peu connue mais plus économique que le camping traditionnel. C'est une réelle alternative au camping sauvage, réglementé, voire interdit, par les collectivités, en raison de l'impact excessif sur l'écosystème. Il s'agit d'un exemple typique d'économie fonctionnelle, où la valorisation et la mise à disposition de ressources existantes mais sous-exploitées, permet de réduire le besoin en infrastructures nouvelles, et donc l'empreinte écologique. C'est sans parler de la convivialité et de l'authenticité d'une formule vouée à développer le tourisme de nos territoires, et là encore, réduire l'empreinte carbone.

► **En savoir + :** <http://campedansmonjardin.com>

■ Des voitures plus sûres et plus sobres



Depuis le 1er novembre sont entrées en vigueur plusieurs dispositions visant à rendre les véhicules mis sur le marché plus sûrs et moins gourmands.

Les voitures particulières devront en particulier être équipées d'indicateurs de changement de vitesse pour aider les conducteurs à adopter un style de conduite moindre consommateur de carburant. A noter aussi l'entrée en vigueur de la réglementation européenne sur l'étiquetage des pneumatiques. Semblable à celle évaluant la performance énergétique des appareils électroménagers, une étiquette présentera les performances du pneu en termes de consommation de carburant, d'adhérence sur sol mouillé et de bruit.

■ Bisphénol A, un scandale sanitaire qui doit cesser au plus vite

Le Bisphénol A (BPA) est un perturbateur endocrinien : une substance chimique industrielle qui perturbe le système hormonal.

Dans les premières étapes de la vie, nos hormones jouent un rôle crucial dans le développement physiologique de l'individu : l'exposition du fœtus ou du nourrisson à de très faibles doses peut entraîner des impacts irréversibles sur sa santé future. Chez la femme, le BPA favorise une puberté précoce, chez l'homme, il entraîne une baisse de la qualité du sperme et une augmentation des risques de déficience sexuelle. Il favoriserait aussi l'apparition du diabète, engendrerait des troubles cardio-vasculaires et rendrait moins efficace le traitement du cancer par chimiothérapie. La voie alimentaire constitue la première source d'exposition : il est présent dans les plastiques en polycarbonate et dans les résines appliquées dans les boîtes de conserve et des cannettes de boisson. Si l'Assemblée Nationale et le Sénat se sont déjà prononcés à l'unanimité pour l'interdiction des usages alimentaires du BPA. Le processus réglementaire a pris du retard et sous la pression des industriels, les sénateurs ont reporté l'échéance de 18 mois. Au lieu du 1er janvier 2014, nos ustensiles et produits alimentaires ne seraient débarrassés du bisphénol A qu'au 1er juillet 2015. Rien ne justifie cela : les solutions de remplacement sont nombreuses (verre, inox, brique cartonnée, autres plastiques) et disponibles commercialement ; plusieurs grandes marques les ont déjà adoptées. Pendant ces 18 mois, ce sont près de 1 245 000 enfants qui sont appelés à naître en France et qui seraient exposés inutilement dans le ventre maternel via l'alimentation de leurs parents. C'est le moment d'agir : les députés voteront prochainement la loi interdisant les usages alimentaires du BPA. Avec de nombreuses autres associations, le réseau santé environnement propose une pétition pour leur demander d'œuvrer au rétablissement de l'échéance initiale du 1er janvier 2014.

► **Signez ;** <http://reseau-environnement-sante.fr/>

Organisations signataires : Rassemblement Pour la Planète (RPP) - Réseau Environnement Santé (RES) - Générations Futures - Ecologie sans frontières (ESF) - Agir Pour l'Environnement (APE) - Association Toxicologie Chimie (ATC) - WECF France - Santé Environnement Rhône Alpes (SERA) - CRIIGEN - Appel de la Jeunesse - SOS MCS - Comité Développement Durable en Santé (C2DS) - CNMSE - Non au Mercure Dentaire (NaMD) - WWF France - CNIID

■ Pour un plan de conservation du lynx

Le lynx boréal est réapparu en France dans les années 70.

Issu des réintroductions suisses, il a colonisé le massif du Jura, y trouvant un biotope favorable. Toutefois, si son aire de présence s'est étendue de façon régulière jusqu'au début des années 2000, elle a commencé à stagner, voire à régresser localement. Mortalité routière et ferroviaire : chaque année, des individus sont tués le plus souvent dans des zones identifiées depuis longtemps comme dangereuses. Pourtant, les travaux routiers visant à fluidifier le trafic mais entraînant une accélération de la vitesse continuent. Autoroutes et lignes TGV constituent des freins à la conquête de territoires par les subadulles, et créent des ruptures de continuité entre les noyaux de populations. Le braconnage, longtemps nié ou ignoré, est aujourd'hui connu, en raison d'affaires qui ont donné lieu à des condamnations. Toutefois, malgré la découverte répétée de jeunes orphelins chaque automne les moyens de lutte contre le braconnage diminuent régulièrement. Athénas vous propose de signer son appel



► <http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/plan-conservation-lynx-boreal-514.html>

■ Vivre avec les grands prédateurs en Europe

Des intervenants de qualité (scientifiques, chercheurs, associatifs...) présentent travaux et expériences de terrain.

La méconnaissance génère une incompréhension et des peurs favorisant l'échec d'une analyse objective de la situation. Les connaissances scientifiques sont donc les dés indispensables de toute interprétation ultérieure de la présence des grands carnivores sur un territoire. Il s'agit aussi d'informer sur les moyens de protection des activités humaines (élevage et apiculture notamment) afin de limiter l'impact négatif que peut engendrer le retour de prédateurs : mise en place, contraintes, efficacité, ... Les témoignages de personnes issues de régions d'Europe où une cohabitation durable s'est instaurée, doivent permettre d'ouvrir des champs de réflexion sur les moyens d'accompagner positivement le retour des mêmes espèces, décriées dans d'autres régions faute d'une ouverture d'esprit suffisante due au manque d'informations relatives à la biologie des animaux, aux moyens de protection ou aux possibilités de valoriser leur présence. La diffusion des exposés et des échanges entre les intervenants et le public alimentera les débats qui ne manquent pas de s'instaurer dès lors que la présence de ces espèces est décelée...

■ Vers une crise irréversible de la biosphère ?

Une synthèse publiée par la revue scientifique « Nature » le 7 juin 2012, et signée d'une vingtaine de chercheurs internationaux, explique pourquoi la biosphère terrestre est à la veille d'un basculement brutal et irréversible.

Deux raisons principales à cette catastrophe annoncée : la croissance démographique et la consommation des ressources naturelles. Aujourd'hui, 43 % de la planète est "anthropisée" - au détriment des écosystèmes qui assurent les conditions de survie de l'espèce humaine. Les indicateurs sur l'état de la biosphère (changement climatique, acidité des océans, disparition d'espèces) signalent, selon les auteurs, que la probabilité d'un basculement brutal est élevée, et nul ne sait à quoi il faut s'attendre.

■ Loue : Il faut une mobilisation collective pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques



Aux printemps 2010 et 2011 de fortes mortalités piscicoles ainsi que des développements de cyanobactéries ont eu lieu sur la Loue, rivière emblématique de Franche-Comté réputée pour ses parcours de pêche de première catégorie ...

La Préfecture de Région en partenariat avec le Conseil Général du Doubs a réuni l'ensemble des acteurs pour faire le point jeudi 11 octobre 2012 à Ornans. 180 personnes ont assisté à ces assises : services de l'État bien sûr, collectivités, maires des communes du bassin versant, associations de protection de l'environnement, représentants des usagers... pour échanger, à partir des présentations des nombreux intervenants, sur l'état des connaissances sur la Loue et les actions à mettre en place. Le climat local est assez tendu mais chacun appelle néanmoins à une mobilisation de tous pour mettre en œuvre des actions pour rétablir la qualité de l'eau sur la Loue.

Parmi les causes multifactorielles de pollution, l'excès d'azote des effluents agricoles

La chambre d'agriculture contribue au repérage des zones sensibles, diffuse des plans d'épandage en conséquence et promeut un stockage raisonné. Dans le bassin versant de la Loue, 156 exploitations agricoles mènent des travaux de « maîtrise des pollutions » pour un montant de 7.300.000 euros et pour deux ans (70 % financés par les éleveurs, 30 % d'aides de l'Agence de l'eau, du Conseil général). Mais le collectif SOS Loue et rivières comtoises souligne : « depuis 15 ans, les mesures proposées ont montré leurs limites, tout comme les mises aux normes avec leurs effets pervers : passage au lisier et agrandissement des exploitations ... Ces mises aux normes mériteraient un vrai bilan environnemental ». L'association plaide pour une réduction de la production de lait, comme pour l'A.O.P. Beaufort, également une réduction du nombre de porcs. Les éleveurs défendent la réussite de la filière comté et s'inquiètent de la fin des quotas laitiers en 2015. Pour Marc Goux du collectif : « on a adapté le milieu naturel à la vache, c'est le contraire de ce que l'on faisait avant 1990 et c'est préjudiciable. » Le conseil général et les élus de la vallée de la Loue s'étaient engagés, en juin 2010, à une veille permanente et à donner des priorités, « sous la pression budgétaire », comme l'indique Claude Jeannerot le président du CG25. Pour SOS Loue, des mesures en continu sont encore à mettre en œuvre et la police de l'eau manque de moyens (4 agents sur le terrain). De plus, « les procédures d'autorisation des stations d'épuration conduisent, non pas à protéger les rivières, mais au contraire à délivrer un véritable droit à pol-

luer. » Les rejets de phosphore sont en cause. Il faut réduire la pollution à la source et améliorer le fonctionnement des stations. Tout le monde en convient. Seule la mise en œuvre d'un programme d'actions coordonnées visant tout autant à améliorer les pratiques agricoles en matière d'épandage, à maîtriser davantage les rejets au milieu naturel qu'ils soient d'origine domestique ou industrielle, à améliorer les pratiques halieutiques, sera de nature à reconquérir durablement la qualité de l'eau de la Loue.

Une nouvelle gouvernance

Outre les changements globaux (augmentation de la température de l'air et donc de l'eau depuis 1987, fragilité particulière du karst...), les scientifiques présents aux assises signalent les ralentissements du débit de la rivière, les polluants automobiles ou médicamenteux, les traitements insecticides et fongicides du bois. Ils concluent pour dire que beaucoup de questions demeurent, qu'un suivi coordonné et de long terme est nécessaire. 68 actions ont été engagées depuis 2010. Un tableau de bord est tenu. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux révisé - SAGE - Haut-Doubs et Haute-Loue est à l'étude. Les nouveaux engagements pour « faire plus et mieux » visent à coordonner 12 structures. Sur l'urgence et la meilleure gouvernance, le consensus s'impose. Une « conférence départementale » va être créée le 1er janvier 2013. Elle sera présidée par le préfet et le président du conseil général du Doubs. Réunissant l'ensemble des acteurs, elle se réunira une ou deux fois par an pour évaluer et guider l'action. Elle pourrait être publique. Enfin, la proposition de SOS Loue d'établir un véritable contrat de territoire a été entendue aux termes

des assises. Elle devra être rappelée pour voir le jour.

► **En savoir**

+> <http://www.arrete.net/>



Sur les excès de nutriments agricoles

L'augmentation de la production de lait (générant plus de lisier), couplée à l'augmentation des engrais sont les causes très probables des excès d'azote dans nos rivières. SOS Loue attend la confirmation, notamment la quantification de ces fuites de nutriments par la mise en œuvre de mesures en continu et la programmation de bilans objectifs (azote et phosphore) dans les exploitations des zones test retenues, comme le demandent les experts.

Sur les traitements de la filière Bois

Moins connus, rarement contrôlés mais pourtant avérés, les traitements insecticides et fongicides utilisés en sylviculture, aussi bien en forêt qu'en scierie, sont hautement préjudiciables aux rivières et à la qualité de la ressource en eau. Il est essentiel pour la Loue que la forêt, qui couvre plus d'1/3 de son bassin versant, redevienne une zone tampon exempte de tout produit chimique ou toxique.

A propos de l'assainissement

Les collectivités ont beaucoup investi depuis 30 ans et pourtant la dégradation des rivières n'a fait qu'augmenter. Là aussi, il faut se rendre à l'évidence, il est nécessaire de changer de pensées et de pratiques. Finalement les procédures d'autorisation des STEP conduisent, non pas à protéger les rivières, mais au contraire à délivrer un véritable droit à polluer ! Au lieu de lutter contre l'eutrophisation, la législation autorise à l'inverse la collectivité à rejeter nitrates et phosphates à des débits constants et non négligeables, associés aux hormones, métaux lourds, hydrocarbures, médicaments, etc... peu dégradés par les STEP !

SOS LOUE & RIVIERES COMTOISES

Maison Régionale de l'Environnement - 7 rue Voirin 25000 BESANÇON

Colloque international VIVRE AVEC LES GRANDS PRÉDATEURS

en Europe

Pôle
Grands
Prédateurs

Lons-le-Saunier

du 10 au 15 décembre

- Expositions photos, peintures et sculptures animalières au Conseil Général du Jura (17 rue Rouget de Lisle)
- Expositions sur les grands prédateurs et boutique au Carrefour de la Communication (place du 11 novembre)
- Mercredi 12 décembre : Animation pastorale (moutons et chien de protection) à partir de 14h au Conseil Général du Jura
- Jeudi 13 décembre : Film + conférence «Vivre avec les grands prédateurs en Europe» à partir de 20h au Conseil Général du Jura
- Samedi 15 décembre à partir de 8h30: Colloque «Vivre avec les grands prédateurs en Europe» (inscription obligatoire avant le 14 décembre, 22 €) mini-ferme, animations, dédicaces d'ouvrages au Carrefour de la Communication

Contact : www.polegrandspredateurs.org
Toutes les animations sont gratuites

AGENDA : VOS RENDEZ-VOUS LOCAUX . . .



Médiathèque Jura Nord 03.84.81.08.88

Atelier conte le 5 décembre. Maggie Paille propose un atelier conte aux enfants à partir de 4 ans, avec deux séances : l'une à la Médiathèque de Dampierre à 10h et l'autre à la Médiathèque de Gendrey à 16h. Atelier gratuit.

Inscriptions dans les médiathèques, 03.84.81.08.88 ou mediatheques@jura-nord.com

"Chaux, une forêt en mouvement". Projection film documentaire vendredi 30 novembre à 20h30, mairie de Fraisans

Portage à domicile : Réalisé avec le précieux concours de l'association ABC, ce service est réservé aux habitants NE POUVANT PAS SE DEPLACER (âge, handicap, absence de permis ou de véhicules de transport). Il permet de pouvoir emprunter des documents une fois par mois par portage (inscription individuelle : 10 €/an).



La Carotte Compagnie de Théâtre 03 84 81 36 77

Pour sa cinquième édition, *Coup de Projecteur sur Jura-Nord* met en lumière la commune d'Orchamps.

■ Dimanche 23 décembre à 17h30: **Récital Mezzo-Soprano par Isabelle Druet et Anne Le Bozec** en l'église d'Orchamps

Concert caritatif : les bénéfices seront reversés aux orphelins d'Haïti
Tarif : 10€/ 5€ (moins de 12 ans) Tout public – Durée : 1h30



ASSISES DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS DU JURA

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS... À portée de main ?

.5 et 6. Décembre 2012
Commanderie Dole

VIVRE AVEC LES GRANDS PRÉDATEURS

Colloque international
France - Espagne - Italie - Roumanie - Suisse - Suède

Lons-le-Saunier du 10 au 15 décembre

- **Dimanche 20 janvier** : le saut de la Pucelle à Rochefort/Nonen. Départ 13h30 Place Grévy avec Josette et Christian : 03 84 72 51 13.
- **Dimanche 3 février**: balade à Eclans. Départ. 13h Place Grévy ou 13h15 église Eclans avec Christiane D. et Hubert : 03 84 72 30 46.
- **Dimanche 10 février** : ski fond ou raquettes à Bellefontaine (200 km A/R). Départ. 8h30 Place Grévy avec Annie et Bertrand : 03 84 82 12 64.
- **Dimanche 24 mars**: de Brans au point culminant de la Serre. Départ 10 h Place Grévy avec Josette et Christian : 03 84 72 51 13.



Un site à visiter, chiens et chats à adopter
<http://spadole.free.fr>

UN petit bout de TOIT pour MOI
SFA de Dole et sa région
Nouveau refuge de Brans

Vous souhaitez soutenir des projets locaux? Ayant une dimension sociale, socio-culturelle et/ou environnementale? Vous souhaitez que votre épargne ait un sens?

Informez-vous sur les clubs CIGALES !
Mercredi 28 Novembre 2012 à 20h30
salle de l'atelier Pasteur, La Visitation (Dole)

Contact : Noëlle CHAUVIN : 03 84 82 16 32 - www.cigales.asso.fr

Causerie Jeudi 13 décembre
Louis Pasteur

"Le nombre d'or : divine proportion ou Spirale Infernale" sera le sujet présenté par Renato Meneghel, membre du CA de la Société des Amis de Pasteur, mais aussi pharmacien retraité, pour cette dernière causerie de l'année 2012. Rendez-vous est donné à 18h dans les locaux de l'Atelier Pasteur (accès par le square du Dr Billard ou jardin de la Visitation). Contact : Alain Marchal, 03 84 82 11 24.

Calendrier de l'avant du CRIC du 18 au 23 Décembre à 18h30

renouant avec son passé, il installe ses portes au lavoir de Montmirey-le-Château.
Tous les soirs, un spectacle surprise : Tout le monde est convié !

La première du 18 décembre se passera au caveau de Montmirey-le-Château puisque l'ACL qui s'associe au CRIC offrira un **spectacle donné par la compagnie du coléoptère.**

Le final, spectacle chevaleresque et pyrotechnique, qui demande une place plus importante se passera à **Peindre le 23 décembre.**

Il va de soit que vin chaud et chocolat chaud seront au rendez-vous.
Pour plus d'info il faudra se déplacer il s'agit de surprises et nous en avons déjà trop dit...

université Ouverte
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Au Lycée Prévert (salle audiovisuelle 2^{ème} étage), place Barberousse 18 à 20 heures :

- **L'effet de serre et ses conséquences pour la vie sur Terre. Mardi 12 mars 2013 - Jean-Michel MOREL**, Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre, Lycée Jacques Duhamel, Dole et **Raymond METRA**, Professeur de mathématiques, Lycée Jacques Duhamel, Dole
- **Biodiversité : diversité du vivant, actuelle et passée. Mécanisme à l'origine de la biodiversité. Menace du changement climatique sur la biodiversité. Mardi 19 mars 2013 - Jean-Michel MOREL**, Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre, Lycée Jacques Duhamel
- **Biomasse : le cycle du carbone. Bois énergie : la situation nationale et locale. Mardi 26 mars 2013 - Raymond METRA**, Professeur de mathématiques, Lycée Jacques Duhamel

Châtenois - Salle communale
• **Un médecin du siècle des Lumières. Lundi 29 avril 2013 à 20h30**
Docteur Jobez, Médecin généraliste, Dole

SERRE VIVANTE A 20 ANS ... JE SOUTIENS !

Pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse sur le Massif de la Serre, **SERRE VIVANTE** a été créée en décembre 1992. Elle a pour objectifs :

- ✓ d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre.
- ✓ de mettre en place une centrale d'information et d'animation sur la Serre.
- ✓ d'élaborer un document de développement et de protection du massif.
- ✓ de faire progresser la législation sur les enclos et parcs de chasse et sur l'environnement en général

recopiez (ou découpez) et renvoyez à **SERRE VIVANTE, 39290 MENOTEY**

J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 € pour l'année 2013

Je fais un don de ___ € (66% déductibles de mes impôts !)

Nom

Prénom

Adresse

..... Adresse électronique @